

**Les dilections
de Dieu et
les œuvres
de nos pères**

Le culte liturgique de Notre-Dame

par le chanoine Henri Pradel

LA France a tellement compris et aimé Marie que c'est elle qui a créé la plupart des *fêtes liturgiques* devenues depuis officielles dans l'Église universelle.

La fête de l'Immaculée Conception, qui commémore le privilège pour Marie d'avoir été exemptée du péché originel, s'est longtemps appelée dans l'histoire « la fête aux Normands », parce que c'est dans notre province de Normandie qu'elle a d'abord été célébrée, au XI^e siècle. Le pape Pie XI, dans la *Lettre apostolique* du 2 mars 1922, note que le dogme de la conception sans tache de Marie, défini seulement en 1854, était couramment enseigné dès le XIII^e siècle : « A Paris, écrit le pape, dans la très célèbre université de Sorbonne, il est historiquement prouvé que dès le XIII^e siècle la Vierge a été proclamée sans péché. » En 1145, les chanoines de Lyon inscrivent la fête au calendrier de leur chapitre. En 1284, Renault d'Homblonnières l'adopte pour le diocèse de Paris. Saint Pie V l'introduira dans le bréviaire et le missel romains. Comment s'étonner que ce soit en terre française que la Vierge elle-même soit venue contre-signer la définition dogmatique de ce privilège en 1854 en disant à Bernadette de Lourdes qui la suppliait de se nommer en 1858 : « Je suis l'Immaculée Conception ? »

La Nativité de la sainte Vierge, qui commémore sa naissance, est une fête angevine. D'après une tradition, Marie serait apparue à l'évêque d'Angers, Maurille, en 431 et on aurait dès lors fêté l'anniversaire de l'entrée dans le monde de la future reine du monde. En tout cas, nous savons que Fulbert de Chartres introduisit cette fête dans son diocèse. Au XI^e siècle elle devint universelle.

La fête de l'Annonciation, commémoration du message céleste de l'archange Gabriel, exista en France, dès la première moitié du VII^e siècle, car elle est mentionnée dans la « Chronique pascalle » qui date de cette époque : on l'appelait « Notre-Dame annoncée », ou encore « Notre-Dame de mars ». Il est certain que la scène de la salutation angélique est une de celles qui ont le plus marqué la mentalité de nos ancêtres : de nombreux ordres de chevalerie se dénomment Annonciade ; on trouve la scène de l'Annonciation sur les cheminées, les monnaies, les étendards, celui de Jeanne d'Arc par exemple ; le pèlerinage de Lorette en Italie qui se vante de posséder la maison même où l'archange vint saluer Marie et qui fut apportée en Italie par les anges *ab angelis* fut un des

plus honorés et dotés par nos rois. C'est pour rappeler l'auguste scène de l'Annonciation que nos ancêtres créèrent les trois sonneries quotidiennes de l'*Angelus* (...).

La fête de la Présentation de Marie au Temple fut apportée d'Orient en 1373. Pour l'Europe, la célébration fut introduite par Avignon. Charles V la fit célébrer pour la première fois à Paris dans sa chapelle de l'Hôtel Saint-Paul, le 21 novembre, en présence de toute la Cour par le Nonce du pape, Pierre, abbé de Conques.

La fête de la Purification est célèbre dans notre histoire sous le nom de fête de la Chandeleur, fête des cierges, en souvenir de « la flamme de la divinité nourrie par une cire vierge », comme dit le pape Sergius, de Jésus né de Marie. A cette fête se rapportent les histoires si connues des « cierges des jongleurs », de « Notre-Dame des ardents » ; la Vierge était « la fraîche fontaine de ceux qui brûlaient en leurs membres » du « feu infernal » ou « mal des ardents » ; elle le guérissait si fréquemment que ce terrible mal du feu sacré finit par être appelé « mal de sainte Marie » ou « mal Notre-Dame ».

La fête de l'Assomption ou de la mort et de la montée au ciel de la sainte Vierge aurait existé en France, d'après Grégoire de Tours, dès le VI^e siècle. Elle devint, en tout cas, très populaire dans notre pays au temps des croisades ; le tombeau vide de Notre Seigneur ayant attiré l'attention sur le tombeau vide aussi de Marie. Cette fête porte divers noms dans nos vieux textes : « Translation, pausation, dormition de la Vierge », ou encore : « Notre-Dame portée, montée, grippée », c'est-à-dire saisie, agrippée par les anges. Elle est depuis Louis XIII notre fête religieuse nationale.

La Compagnie de Saint-Sulpice et l'Oratoire de France ont mis à l'honneur, au XVII^e siècle, des fêtes, pour honorer et signaler à l'imitation des âmes sérieusement chrétiennes les sentiments intimes ou « l'intérieur » de la sainte Vierge.

Dans la seconde partie du XVIII^e siècle, Pie VI autorisa la célébration d'une fête du saint Cœur de Marie, dans deux célèbres monastères français : celui de Saint-Denis près Paris et celui de Fontevraud. L'initiative de la demande revient à Madame Louise de France, fille de Louis XV, la pieuse abbesse de Saint-Denis. La France, par son grand amour de Marie, triomphait des résistances qu'avait rencontrées saint Jean Eudes quand, au début du XVII^e siècle, il avait prôné l'idée de cette fête. Une fois de plus, la France lançait dans le courant de la piété catholique une nouvelle fête de la Vierge.

Nous ne parlons pas des nombreuses fêtes nées en France qui commémorent des attentions de Marie pour notre pays : il était trop naturel que ces solennités partissent de France : par exemple, les fêtes de la manifestation de la médaille miraculeuse, des apparitions de Lourdes, de Notre-Dame des Victoires, etc.

Que ce passé glorieux pour notre pays nous décide à célébrer les fêtes de Marie avec plus de ferveur encore que les autres catholiques : elles sont pour nous deux fois des fêtes de famille, comme catholiques et comme Français, et retrouvons un peu de la ferveur qui les fit créer ou diffuser par nos ancêtres.

Chanoine Henri PRADEL, prêtre de l'Oratoire, directeur honoraire de l'école Massillon,
Éd. de la Petite Revue du Foyer, rue Louis Andrieux, Forcalquier (B.A.), 1943.



Notre-Dame de Reims

Les paroles de sainte Jeanne d'Arc : un style sublime

par Joseph Lagneau

« JEANNE demeurait volontiers silencieuse. Sortait-elle de sa réserve, son parler était admirable. Il est peu de génies de son temps, même d'un temps postérieur, dont il reste autant de "mots" que d'elle ¹. » Ainsi s'exprime le cardinal Touchet, l'éminent hagiographe de la sainte de la patrie ². Observant plus avant les particularités de langage de Jeanne ³, l'évêque d'Orléans note qu'il reflète une âme : « Telle était l'âme de Jeanne avant son arrivée à la Cour, telle était sa langue : telle demeura l'âme et telle demeura sa langue » (I, p. 170).

Or, l'âme de Jeanne étant toujours héroïque et humble, sa langue le fut aussi ⁴ puisque la langue de Jeanne fut toujours « exactement montée à la mesure de son âme ⁵ ». Cette convenance entre le ton adopté et le sujet traité en fonction des situations rencontrées (Cour, guerre, prison, prétoire) constitue, aux dires de théoriciens de l'art littéraire, une propriété essentielle du vrai style ⁶. Quand sa source est le cœur (élevé par les voix du ciel et éclairé par le Saint-Esprit), ce style a un nom : il est sublime ⁷. Si donc

¹ — Paul DONCOEUR a répertorié par ordre chronologique ces « mots » les plus célèbres dans *Paroles et lettres de Jeanne la Pucelle*, Plon, 1960.

² — Cardinal Xavier-Marie TOUCHET, *La Sainte de la Patrie*, Bouère, DMM, 1992, t. I, p. 176. Toutes nos références (sauf exceptions signalées) seront tirées de cette étude magistrale avec mention du tome. Au sujet du cardinal Touchet, voir la note en annexe, en fin d'article.

³ — « Sa voix était douce, une vraie voix de femme », note Mgr TOUCHET (t. I, p. 169).

⁴ — « La langue de Jeanne, que Français et Anglais connaîtront bientôt, que l'humanité entière admirera toujours, était d'une frappe très pure, sonore, rapide, avec un beau mélange de spontanéité et de prudence », précise le biographe de la sainte (t. I, p. 170).

⁵ — *Ibid.*

⁶ — Défini par l'académicien BUFFON dans son *Discours sur le style*, 1753, comme « l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées » et présenté comme une « proportion entre le ton et le sujet » : ... « Jeanne disait des choses tellement convenantes en toute occasion que, dans ce milieu malicieux et de nulle bienveillance aux nouveaux venus, on ne lui reprochera jamais une imprudence de parole. » (t. I, p. 176.)

⁷ — BOILEAU, traducteur du *Traité du sublime* de LONGIN (écrivain grec du I^{er} siècle après Jésus-Christ), constate qu'une des conditions et un des effets du sublime sont identiques : l'élévation d'esprit : « La première et la plus considérable source du sublime est une certaine élévation d'esprit qui nous fait penser heureusement les

chez sainte Jeanne d'Arc l'inspiration des paroles est bien souvent divine, leur formulation demeure humaine, mais de « l'humain » le plus élevé, synonyme de magnanimité : montrons donc combien chez Jeanne le style et l'âme, c'est tout un ¹.

I — Les formules de l'action

S'il est vrai que les événements mus par la Providence divine jouent souvent un rôle décisif dans l'apparition des héros et des saints, il est exact de dire qu'au début du XV^e siècle « la grande pitié du royaume de France » appelait un sauveur. Dieu choisit Jeanne, l'humble enfant de Domrémy que son milieu naturel prédisposait aux activités domestiques ² et que les entretiens célestes disposaient aux actes héroïques. Les voix dont « la portée éducative fut morale et civique » (I, p. 126) se firent de plus en plus pressantes, comme en témoigne le langage d'action ou plutôt la vivacité de langage de notre sainte (II, p. 196) : « Puisque Dieu commandait, il convenait de partir ; eussé-je cent pères et cent mères, je serais partie ³. »

Cette virile impatience que traduit bien la mâle éloquence de ses premières paroles – « il faut qu'avant la mi-carême je sois près du roi, et j'y serai, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux ⁴ » – résulte de la certitude de sa mission. Le but étant fixé par l'archange de la patrie (« Va, fille de Dieu, va en France ; il le faut »), plus rien ne peut retenir l'âme ardente de Jeanne au service du roi des Cieux et de son « droiturier lieutenant », le roi de France ⁵.

choses » (ch. 6) ; « tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme » (ch. 5).

¹ — Mgr CALVET qui voulait faire des paroles de Jeanne « la Bible de France » considère que « ses voix l'inspirent, mais que l'inspire aussi et que parle en elle l'âme de la France qui prend conscience, par elle, de son existence, de son originalité, de sa mission » (*Témoins de la conscience française*, Éd. Alsatia, 1943, p. 23).

² — Elle avait si bien profité des leçons de sa mère qu'elle pouvait dire à ses juges avec une naïve fierté : « Pour ce qui est de coudre et de filer, je ne crains aucune femme de Rouen » (rapporté par J. DUPONT dans *Sainte Jeanne d'Arc*, librairie Vitte, 1922, 2^e éd., p. 6).

³ — Et à Robert de Baudricourt lui demandant à Vaucouleurs quand elle voulait partir, Jeanne de répondre elliptiquement : « Plutôt aujourd'hui que demain ; plutôt demain qu'après » (I, p. 149), seul le zèle de la maison de Dieu pouvant produire ces « saintes ellipses ».

⁴ — Formule typique du style de Jeanne (I, p. 148) où la fermeté de sa volonté, reflet de la conviction de sa pensée, s'exprime par une formule de terrienne qui, glose Mgr Calvet (*op. cit.* p. 23), « sait ce que c'est que marcher en sabots sur la terre durcie par l'hiver ». Le choix d'images naturelles (comparaisons, métaphores) est caractéristique de la langue paysanne de Jeanne, qui se plaît à désigner l'abstrait par le concret (exemple : « On ne peut trop nettoyer sa conscience », II, p. 292), ou les révélations mystiques en termes poétiques : « Et vint cette voix, environ l'heure de midi, au temps de l'été, dans le jardin de mon père »...

⁵ — BOILEAU constate dans la préface de son *Traité du sublime* que l'état naturel de hiérarchie et la subordination qui en résulte (d'où l'importance des modes impératif et subjonctif pour exprimer ordres et défenses) sont propices au style sublime, comme le manifeste l'exemple de la création : – Dieu dit : « Que la lumière se fasse ; et la lumière se fit. » – « Ce tour extraordinaire d'expression qui marque si bien l'obéissance de la créature aux ordres du Créateur est véritablement sublime, et a quelque chose de divin », conclut l'auteur de *L'Art poétique*.

a.— Avant l'action

La fin prochaine ainsi considérée — «le prompt rétablissement de l'autorité centrale et sa reconnaissance rapide par le pays entier¹» — notre vaillante guerrière choisit les moyens adéquats². Un double itinéraire s'impose : face à l'ennemi, il faut s'armer politiquement et moralement. Le cheminement sera donc à la fois militaire et spirituel.

En effet, pour faire sacrer Charles VII, il faut bouter les Anglais hors de France puisque la paix, ne cesse de répéter Jeanne à travers une formule d'un profond réalisme, « nous ne l'aurons qu'au bout de la lance³ ». Délivrer Orléans et conduire le Dauphin à Reims exige des mesures spécifiquement militaires. Jeanne revêt donc un habit de soldat⁴, adopte le langage du terrain et se saisit d'instruments de combat : la lance, son arme favorite⁵, une épée qui « donne de bonne buffes et de bons torchons » (II, p. 161), c'est-à-dire qui frappe bien d'estoc et de taille, de la pointe et du tranchant, sans oublier une petite hache qu'elle tenait à la main.

Chef de guerre dont le devoir d'état passe par l'usage des armes, elle privilégie son étendard qu'elle prenait souvent dans la main « pour éviter de tuer », étendard qu'elle aimait « quarante fois plus que son épée » (I, p. 214) et sur lequel étaient inscrits les noms de Jésus et Marie⁶. Après le langage vif et concis du chef militaire avant la bataille, la Pucelle d'Orléans tient aussi le discours grave et solennel du guide spirituel avant l'assaut, témoin cet avertissement à l'approche d'une offensive décisive : « C'est le péché qui fait perdre la guerre » (I, p. 267). A ses yeux, pureté et victoire sont synonymes.

¹ — Formulation empruntée à Charles MAURRAS, dans *Le Bienfait politique de Jeanne d'Arc* (Œuvres capitales, Flammarion, 1954, p. 315).

² — Ou plutôt les sollicite de son « Conseil et Réconfort » en enfant docile qu'elle est : « Je suis prête ! Indiquez-moi les moyens ; quand le moment sera venu, je partirai ! » (Cité par Mgr DEBOUT, dans *Histoire de la bienheureuse Jeanne d'Arc*, Bonne Presse, 1909, p. 40.)

³ — Sainte Jeanne d'Arc sait que la guerre est parfois « l'ultime raison des rois » (*ultima ratio regum*, formule gravée sur les canons du roi Louis XIV) pour établir une paix durable, sachant qu'en matière de politique extérieure, et en cas de juste guerre « qui a la force a souvent la raison » (*Testament politique de Richelieu*, 2^e partie, ch. IX). Les nombreuses lettres qu'elle dictait en termes rustiques mais avec une précision et une énergie sans pareilles et qu'elle adressait avant les batailles soit aux chefs anglais soit à Philippe de Bourgogne soit aux représentants des villes rebelles, manifestent ce lien étroit entre la vertu cardinale de justice et celle de force : « Si vous ne voulez croire les nouvelles de par Dieu et la Pucelle, écrivait-elle par exemple au duc de Bedford, en quelque lieu que nous vous trouverons, nous vous frapperons du fer et ferons un si grand hayay (carnage) que, depuis mille ans, il n'y en eut pas un si grand en France, si vous, vous ne faites raison. » (Cité par J. Dupont, *op. cit.*, p. 51.)

⁴ — Aux innombrables et mesquines questions sur le port de son costume masculin lors du procès de Rouen, Jeanne avait répondu dès le procès de Poitiers, avec son bon sens habituel : « Je vois bien qu'il vous étonne, avait-elle dit, mais quand on doit vivre avec les hommes, mieux vaut porter leur habit » (I, p. 188).

⁵ — D'après René OLIVIER dans son article précis et érudit intitulé « Les armes de la Pucelle » (dans le bulletin *Les Amis de Jeanne d'Arc*, n° 146, 3^e trimestre 1995, p. 17). C'est d'ailleurs en voyant Jeanne manier la lance avec aisance au château de Chinon que le duc d'Alençon lui offrit un cheval : « Ébloui, le beau duc ! Jeanne a déjà acquis toute l'aisance nécessaire et mérite véritablement ce cheval », commentent Régine PÉRONOUD et M.V. CLIN, dans *Jeanne d'Arc*, Fayard, « Hachette jeunesse », 1992, p. 32.

⁶ — Voir *Sel de la terre* 17, l'image de cet étendard, en début de numéro. (NDLR.)

Le corps une fois protégé, l'âme ainsi régénérée, c'est alors au cœur de se montrer à la « hauteur ¹ », le cœur tout à la fois symbole d'amour et de courage, en d'autres termes de don de soi pour une cause qui dépasse l'individu : et là, au seuil du combat, parfois du trépas, les encouragements jaillissent du cœur généreux de Jeanne en des formules lapidaires ² comme autant d'épées levées ou de lances qui brisent le ciel : « En nom Dieu, bataillons hardiment et Dieu donnera la victoire » (I, p. 196). — « S'ils vous attaquent (les Anglais), frappez fort et hardiment » (I, p. 286). — « Marchez résolument (à Charles VII), ne doutez pas, soyez homme et vous reconquerrez votre royaume » (I, p. 241).

b.— Pendant l'action

Au cœur même de « la mêlée », pour paraphraser Victor Hugo, le combat préparé dans ces conditions fières ³ et pieuses va véritablement « changer d'âme ». Le style de Jeanne se fait alors plus laconique : on passe des encouragements aux commandements, des maximes de combat aux cris de guerre, et des invitations aux interjections : « Ne pensez qu'à frapper sur eux » (II, p. 75) ; « Allons hardiment au nom de Dieu » (I, p. 273). — « Hardi au nom du Seigneur » (*Ibid.*). — « Aux fagots, aux claies, tout le monde ! afin de faire pont » (II, p. 21).

Les ordres se font précis, voire menaçants pour ceux qui les enfreignent, tel son page Contes qui, lors du début du siège d'Orléans, avait cru bon de ne pas réveiller la Pucelle : « Ha ! sanglant garçon, lui cria-t-elle, vous ne me disiez pas que le sang de France fût répandu ! Allez me chercher mon cheval » (I, p. 263). Même dureté de ton,

¹ — « Ayez bon cœur », répète souvent Jeanne en ce temps de crise nationale (paix d'Arras, défaite d'Azincourt, Traité de Troyes) où un duel en quelque sorte s'engage entre le mauvais sort et « l'âpre vertu » des héros comme dans une tragédie cornélienne :

« Notre malheur est grand ; il est au plus haut point (...).

Il (le sort) épuise sa force à former un malheur

Pour mieux se mesurer avec notre valeur » (*Horace*, II, scène 1).

Ne faudrait-il pas d'ailleurs rapprocher des plus belles phrases de Jeanne d'Arc les plus beaux vers de Corneille, comparables par leur netteté de ligne et leur concision de forme : « Ici et là, commente un exégète (chapitre "Jeanne d'Arc et Corneille", dans *Corneille et notre France*, A. DELACOUR, librairie Floury, Paris, 1944, p. 49), même concentration et même franchise de la pensée, même raccourci de la formule, même jaillissement de la force de l'âme et même détente de la volonté dans l'éclair de l'image (Jeanne d'Arc) ou l'étincelle de l'antithèse (Corneille). »

² — Toutes ces phrases ont la même structure grammaticale : les impératifs marquent l'obligation de l'action, les adverbes la manière forte dont l'action doit être menée, enfin les personnes utilisées (1^{ère} et 2^e personnes du pluriel) indiquent l'allégresse ressentie et l'entrain manifesté « à besogner avec les gens d'arme ». Une autre phrase ardente et profonde, adressée au duc d'Alençon, les résume toutes : « Allons ! en avant ! gentil duc. N'hésitez pas. C'est l'heure quand il plaît à Dieu. Il faut œuvrer quand Dieu le veut : œuvrez et Dieu œuvrera » (I, p. 314).

³ — « En admonestant de faire bon guet et garde, ainsi que par raison on doit faire et en parlant aussi prudemment de la guerre comme capitaine pouvait faire » (I, p. 334) (qu'on songe aux prises d'Orléans, de Jargeau, de Meung, de Beaugency, jusqu'à la glorieuse charge de Patay, le 18 juin 1429), Jeanne inspirait confiance et s'attachait les services de preux chevaliers au cœur droit comme Guy et André de Laval, les petits-fils de Bertrand du Guesclin : « C'était chose toute divine de la voir et de l'ouïr », rapportent-ils pour traduire leur sentiment d'admiration.

gage d'efficacité dans le monde militaire ¹, vis-à-vis de Gaucourt, le prévôt d'Orléans qui refusait d'ouvrir une des portes de la cité : « Méchant homme, lui dit-elle, que vous vouliez ou que vous ne vouliez pas, les soldats vont passer » (I, p. 272).

Que dire alors, une fois les procédés diplomatiques de conciliation avec l'ennemi épuisés, des propos acerbes ou ironiques tenus *in medias res* à l'adresse des Anglais ² par celle qui « préférerait mourir plutôt que de tomber en leurs mains » ? (II, p. 181). Ainsi fait-elle répondre (par l'intermédiaire d'un héraut) à Talbot qui l'avait injuriée : « Dis à Talbot qu'il se trouve en place devant la ville (Orléans) ; s'il peut me prendre, qu'il me fasse brûler. Si je le bats, qu'il lève le siège et s'en retourne dans son pays » (I, p. 256).

Parfois, au cours du combat où les hésitations se paient comptant, Jeanne fait accélérer le mouvement et entraîne les indécis, ces anti-héros, à l'aide de « formules choc » qui traverseront l'histoire : « Au nom de Dieu, j'irai, et qui m'aimera me suivra ³. » — « Fussent-ils (les Anglais, alors que l'orage menaçait) pendus aux nues, nous les aurons ⁴. »

Dès lors, son exemple est contagieux (« le cœur crust aux Français », notent les chroniqueurs de l'époque, I, p. 334) parce que chez elle le vrai miroir de ses discours est le cours de sa vie. Qui ne se sentirait irrésistiblement convaincu par ce capitaine aux intuitions géniales ⁵ et que les lenteurs, ou plutôt les longueurs, du Conseil du roi exaspéraient, puisque tout vainqueur cherche à monnayer au plus vite les fruits légitimes

¹ — Pour bien indiquer qu'en tant que chef de guerre avisé elle entendait être prévenue de toute bataille possible, elle ira, mi-sérieuse, mi-plaisante, jusqu'à sommer en ces termes le bâtard d'Orléans, inquiet de la progression de Falstaff, le vainqueur de la journée des Harengs : « Au nom de Dieu, je te commande qu'aussitôt que tu sauras sa venue, tu me le fasses savoir, car, s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te ferai ôter la tête » (I, p. 262).

² — Ou des Bourguignons, leurs alliés : « Quand j'eus bien saisi que mes voix étaient pour le roi de France, je n'aimais pas les Bourguignons. Les Bourguignons auront la guerre, s'ils ne font pas ce qu'ils doivent » (II, p. 151). La jeune fille des marches de Lorraine n'avait-elle pas déclaré avec spontanéité dès le début de sa geste héroïque : « A Domrémy, je ne connaissais qu'un seul Bourguignon : je lui aurais voulu la tête coupée, si c'eût été la volonté de Dieu » (*Ibid.*).

³ — I, p. 277. Formule reprise d'une manière parodique par RABELAIS, dans l'épisode la guerre picrocholine de *Gargantua*, (ch. XXXIII).

⁴ — I, p. 328. Formule reprise d'une manière filiale par le général Pétain lors de son ordre du jour de Verdun (10 avril 1916 : « Courage, on les aura »... les Allemands cette fois-ci !), lui qui considérait Jeanne (avec saint Bernard) comme son modèle politique, témoin le vibrant panégyrique prononcé par le Maréchal à Rouen le 27 mai 1928 en l'honneur de la sainte de la patrie : « ...Jeanne, c'est notre peuple avec son bon sens, sa fermeté, son obstination patiente et confiante, c'est le soldat de notre pays avec son courage et sa bonne humeur, c'est le chef français qui commande avec son cœur et qui obtient l'obéissance d'amitié. » (Cité par R. DE PERIER dans son article intitulé « De Jeanne d'Arc à Philippe Pétain », dans le bulletin *L'Appel de Douaumont*, juillet 96, n° 56, p. 2.)

⁵ — Et persévérantes, comme l'a bien montré le général Weygand : « L'héroïne sera brûlée vive avant d'avoir réussi, mais le feu qui couvait sous les cendres de son bûcher ne cessa plus de réchauffer l'ardeur des Français. » (Discours intitulé « Sainte Jeanne d'Arc et le service de la patrie » et rapporté dans le volume de l'Association universelle des Amis de Jeanne d'Arc, *Patrie française et principes chrétiens*, NEL, 1956, p. 134 et suivantes.)

de sa victoire ? « Notre Dauphin, ne tenez pas davantage tous ces conseils si nombreux et si longs, venez vite prendre la couronne à laquelle vous avez droit ¹. »

c.— Après l'action

Plus que la déception causée par les atermoiements des conseillers du roi, souvent compensée par la chaleur de l'accueil que lui réserve le peuple de France ², c'est la rigueur de la guerre qui, *a posteriori*, lui arrache parfois des paroles d'une rare tendresse où perce l'émotion la plus intense : « Ah ! fit-elle, je n'ai jamais vu sang de Français ³ sans que les cheveux m'aient levé sur la tête » (I, p. 263). Respectueuse de l'adversaire et plus encore soucieuse des âmes à sauver, elle fut prise par exemple d'une immense pitié envers l'Anglais Glasdale, un soldat et un brave. Toute sa flamme apostolique lui monta du cœur aux lèvres, commente Mgr Touchet : « Glassidas, Glassidas, lui cria-t-elle, rends-toi, rends-toi. J'ai grande pitié de ton âme et de celle des tiens » (I, p. 282).

N'est-ce pas là, à la veille des temps modernes, renouer avec la noble tradition chevaleresque française ⁴ et son code d'honneur, immortalisés par nos chansons de geste ⁵, où la vaillance le dispute à la courtoisie ? Guerrière intrépide — « je ne crains que la trahison », avait-elle dit à Gérard d'Épinal, à l'instar de César (II, p. 77) —, Jeanne la Lorraine est l'héritière d'une civilisation fondée sur les valeurs de prud'homie et de bonhomie : n'est-ce pas sous les traits d'un « très vrai prud'homme » (II, p. 201) qu'elle

¹ — « Cette restauration de l'autorité nécessaire à la France étant ainsi redevenue le but immédiat, commente Ch. Maurras (*op. cit.*), Jeanne coupait court à tout le reste avec la vivacité et l'audace qui l'apparentent aux types les plus nets de l'homme français. Sans doute cet homme-là n'a jamais dédaigné certificats, papiers signés devant notaire, chevalier ès lois. Mais tout cela menace de bien des longueurs. » Et devant les incessantes délibérations de La Trémoille et de Regnault de Chartres, Jeanne fait montre d'une sainte jalousie : « Vous êtes allés à votre conseil, et moi de même, au mien. Croyez bien que le conseil de mon Seigneur prévaudra et que le vôtre échouera » (I, p. 275.). Ou encore : « Il y a ès livres de Notre Seigneur plus que ès vostre », répondra-t-elle un jour aux clercs (I, p. 182).

² — Comme l'accueil que lui réservent ses « bons amis de Compiègne ». Dans d'autres villes (Troyes, Saint-Denis) elle accepte volontiers d'être marraine ou, par sa prière, guérit un enfant (à Lagny) sans « qu'elle s'en enquit » (II, p. 49), tandis que ses paroles si persuasives, si ferventes, rendent ses auditeurs tout remplis de l'amour de Dieu (I, p. 159).

³ — Elle qui recommandait au roi de France de « pardonner à tous ceux des siens qui avaient été contre lui, et lui avaient fait de la peine » (I, p. 178), car, selon un de ses beaux mots vibrants et concis : « Plus il y aura de sang de France ensemble, mieux nous en vaudra » (I, p. 174).

⁴ — Fondée sur le roc de la catholicité, inaugurée en vérité par la prophétie de saint Remi (auquel était dédiée la paroisse de Domrémy) à Clovis (« Apprenez, mon fils, que le royaume des Francs est prédestiné à la défense de la seule véritable Église de Jésus-Christ ») et symbolisée, entre autres, par le pèlerinage médiéval par excellence, celui du Puy-en-Velay, qu'entreprit en 1429 Isabelle Romée, la mère de Jeanne d'Arc. Pour confirmer ce lien entre Jeanne et la tradition médiévale, ne dit-on pas que l'épée découverte à l'abbaye de Sainte-Catherine de Fierbois avait été placée là par Charles Martel et ses principaux feudataires, en *ex-voto*, après leur victoire de Poitiers sur l'armée d'Abd-el-Rahman ?

⁵ — Rappelons bien sûr l'attitude touchante de Roland lors de la mort d'Olivier ou celle de Guillaume d'Orange lors du décès de son beau neveu, le jeune Vivien : comme il arriva souvent à Jeanne au cours de sa geste, Guillaume pleura amèrement. Comme quoi ces âmes viriles étaient aussi des âmes sensibles, sensibles non à elles mais aux autres, selon la devise très johannique de Mistral, le poète provençal : « Plus fier que les fiers et plus humble que les humbles. »

aperçut saint Michel ; cette prud'homie dont le roi saint Louis (qu'elle vit en songe avec Charlemagne priant pour la France – I, p. 179) entretenait son ami Robert de Sorbon en des termes exquis : « Maître Robert, lui disait-il, je voudrais bien avoir le renom de prud'homme, mais que je le fusse. Quant à tout le reste, je vous l'abandonne, car prud'homme est si grande chose que, même au nommer, elle emplit la bouche ¹. »

C'est pourquoi, grâce à cette « fleur de chevalerie » (glorifiée par Bayard un siècle plus tard) qui allie respect des lois de la guerre et défense du bon droit, Jeanne, qui sait se réjouir du succès ², cherche toujours à atténuer les souffrances de guerre ou à panser les plaies : ses nombreuses lettres aux ennemis de l'intérieur ou de l'extérieur, en des termes d'une vraie délicatesse, en font foi ³. Elle qui n'hésite pas à rudoyer les plus rebelles en les tutoyant quand il y va du bien du pays ⁴ use de politesse avec les grands du royaume ⁵, tout en maintenant un ton de fermeté qui, en ces graves circonstances, est aussi symbole de charité.

Après les tribulations de la guerre qui nous ont valu tant de paroles fortes, Jeanne allait connaître les humiliations des tribunaux. Que lui reprochait-on finalement ? « D'avoir sauvé la France », selon le mot du vainqueur de Verdun (*op. cit.*). Du don de soi à l'abandon à Dieu, tel est le chemin qui conduira l'héroïne de la patrie des faits d'armes glorieux à la gloire du martyre.

II — Les répliques du procès

Les victoires de la Loire et les festivités de Reims correspondaient aux Rameaux dans la vie publique de Jeanne ⁶. Après sa capture près de Paris, elle fut trahie et livrée aux ennemis, puis transférée dans les prisons anglaises. Dès lors c'est un autre combat

¹ — Cité par M. DE CORTE dans son traité sur *La Prudence*, Bouère, DMM, 1974, introduction.

² — Témoin la belle réponse qu'elle fit à ses juges concernant son étendard qu'elle avait porté hardiment : « Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur » (II, p. 210), toute sa confiance en Notre Seigneur « fondant seule l'espérance de la victoire » (*Ibid.*).

³ — Comme la lettre adressée aux Anglais selon le témoignage de Thibault Gobert (I, p. 93) : « Allez vous-en, Anglais. Je ne vous demande que de vous en aller. Non seulement, je vous le demande, je vous en prie humblement (...). Et, si vous voulez obéir, je vous prendrai à merci. »

⁴ — Comme le permet la camaraderie militaire : « Gentil duc, as-tu peur ? », apostrophe-t-elle d'Alençon (I, p. 314) ou : « Beau connétable, vous n'êtes pas venu de par moi, dit-elle d'une manière piquante au redoutable Richemont, mais, puisque vous êtes venu, soyez le très bien venu » (I, p. 324).

⁵ — Si Jeanne parle volontiers de la reine en disant avec un noble attachement « ma reine » (elle apprécie d'ailleurs la compagnie des nobles dames françaises, comme à Beauvoir – (II, p. 84), l'expression « gentil dauphin » qu'elle utilise avant le sacre de Charles VII signifie « homme de la race royale (*gens*) », c'est-à-dire héritier légitime du trône. Selon la remarque pertinente d'E. VICART (dans « La signification du sacre », *Sel de la terre* 17, été 1996, p. 97) : « Cette simple bergère avait compris que la propriété des mots conserve la pureté des idées. »

⁶ — Sur ce parallèle entre la vie de Jeanne et celle de Notre Seigneur, consulter le livre de Joseph THEROL, *L'Évangile de Jeanne d'Arc*, NEL, 1957.

qu'eut à mener la bergère de Domrémy, celui où sa prudence¹ fit merveille face à des juges retors et iniques : ce dernier combat nous a mérité les réparties les plus justement célèbres où l'ironie se mêle à la sainte indignation. Par ces paroles « miraculeuses » cette enfant du peuple qui ne « sait ni a ni b » confond les savants et les puissants. Ces paroles, commente avec lyrisme Mgr Calvet², « ont la saveur des fruits de notre sol : circonspectes, mesurées, pleines, avec une pointe de dard quand on l'irrite, avec un jet de flamme quand le cœur bat fort, avec un rayon de joviale bonne humeur parce qu'il fait beau et qu'on a vingt ans ».

Toujours à l'écoute de ses voix, Jeanne, qui pourtant a respecté la liberté des hommes et qui avant d'engager les batailles décisives a suggéré ses vues plus qu'elle ne les a imposées au conseil du roi³, est contrainte de « ferroyer dur » lors du procès de Rouen⁴, d'abord en justifiant sa mission divine, ensuite en réfutant les arguties politiques, enfin en acceptant son sacrifice personnel.

a.— La justification de sa mission

Il est une constante dans les actes de Jeanne et dans l'interprétation qu'elle en donne : la foi en sa mission et la certitude de sa vocation propre, d'où sa joie surnaturelle sous les voûtes de Reims – « Ores est accompli le plaisir de Dieu⁵ », –, faisant écho en contrepoint aux propos tenus au dauphin (« je ne l'appellerai pas roi tant qu'il ne sera pas sacré ») et à l'ennemi (« vous ne tiendrez pas le royaume de messire le fils de sainte Marie, mais le tiendra le roi Charles, car le roi du ciel le veut »).

Formée par les voix célestes⁶, Jeanne n'a point dévié de la voie fixée car elle a « bon garant » (II, p. 156). Le commandement de Dieu, des anges et des saints impose

¹ — Perfectionnée par le don de conseil chez elle qui toute sa vie fut affermie par le conseil de Dieu (*firmata consilio Dei*) et qui au soir de sa vie, en réponse aux questions captieuses de docteurs mesquins, pouvait affirmer non sans une mélancolique candeur : « En faisant quoi que ce soit d'autre, je n'ai voulu avoir d'autre loyer (quelle image forte !) que le salut de mon âme » (II, p. 224).

² — Mgr CALVET, *op. cit.*, p. 23.

³ — Jeanne, que « ses voix conseillaient sans supprimer sa liberté d'action » (II, p. 267) – ainsi n'avait-elle pas entrepris la campagne de la Haute-Loire sur l'ordre de ses voix, pas plus que la marche sur Paris (I, p. 442) –, utilisait souvent ce procédé très habile et humble qui consiste à « suggérer les résolutions plus qu'à les commander » (I, p. 341).

⁴ — Aussi renverra-t-elle souvent ses juges de Rouen aux docteurs de Poitiers auxquels elle avait soumis ses faits et dires concernant sa mission, les origines et les preuves de celle-ci. Finalement devant leur incrédulité, déclare-t-elle simplement et doucement : « Je suis chrétienne, bien baptisée ; je mourrai comme une bonne chrétienne » (II, p. 284).

⁵ — Et cette mission dure encore, comme l'a magistralement montré Mgr DELASSUS (dans *La Mission posthume de sainte Jeanne d'Arc*, Éd. Sainte-Jeanne-d'Arc, 1983), surtout dans une nation comme la France, encline au doute et à la division et qui « ne trouve vraiment son âme qu'à la condition de mettre le Christ au sommet de ses institutions ». (Pierre VIRION, *Jeanne et son temps, Jeanne et notre temps*, l'Office international, Sion, p. 35.)

⁶ — A la question : « Comment connûtes-vous que saint Michel parlait le langage des anges », elle eut cette réponse pleine de foi et d'humilité qu'une élémentaire prudence n'interdisait pas : « Je le crus assez tôt et eus la volonté de le croire » (II, p. 207).

obéissance et communique assurance ¹ : « J'ai donné et baillé ma foi à un autre qu'à vous et je lui tiendrai mon serment » (II, p. 75), rétorque-t-elle aux félons qui la pressent de « bailler » sa foi ².

Sous sa langue savoureuse ³ se multiplient les expressions courtes devenues pour elle et par elle locutions adverbiales car la manière surnaturelle dont elle s'exprime étant habituelle devient chez elle une seconde nature : « De par Dieu » ; « par le commandement de Dieu » ; « par congé de Dieu » ; « par mon Martin ». Plus encore, quand on l'interroge avec trop d'insistance concernant sa mission, la vigueur du tempérament relaie l'obligation du commandement à l'aide d'expressions fortes et rudes dans ce langage âpre qui lui sied si bien : « J'aimerais mieux avoir été tirée à quatre chevaux qu'être venue en France sans la permission de Dieu (II, p. 158) ; « quand je verrai le feu allumé, je ne pourrai ni vous dire autre chose ni faire autre chose » (II, p. 290). « Vraiment, dussiez-vous me désarticuler les membres, me faire partir l'âme hors du corps, ne vous dirai-je autre chose » (II, p. 294).

Enfin, après la proclamation publique de fidélité à ses voix, quand les juristes ou les canonistes (déjà !) essaient de la prendre en faute relativement à sa soumission à l'Église et au pape, c'est la rigueur du jugement qui chez Jeanne établit l'ordre de la charité. Qu'admirer le plus entre la fermeté du ton et la nuance du propos dans ces mots qui sont toute lumière et que n'aurait pas démentis un Bossuet ? « M'est avis que, de Notre Seigneur et de l'Église, c'est tout un » (II, p. 221) ; « je m'en rapporte à l'Église militante, pourvu qu'elle ne me commande chose impossible à faire » (II, p. 251) ; « mes voix ne me défendent pas d'obéir à l'Église, Dieu premier servi » (II, p. 252).

b.— La réfutation des sophismes

Une fois les droits de « messire Dieu premier servi » assurés, Jeanne ne dédaigne pas, avec bonne humeur et sagacité, sans emphase certes, de s'attaquer à tous les sous-entendus politiques que recèlent des questions faussement évangéliques. Et là également, elle maîtrise vraiment l'art de la répartie, sous la forme de propositions péremptoires à

¹ — Quant à l'engouement populaire que suscite sa mission, Jeanne n'en tire pas vanité et considère ces marques d'amitié avec droiture : « S'ils (les gens de son "parti") ont fait quelque service (des liturgies) pour moi, ce ne fut pas à mon commandement. S'ils ont prié, m'est avis que ce n'est point mal fait » (II, p. 93). Ou encore ces paroles sous forme de raisonnement hypothétique qui lui permet d'envisager avec simplicité les deux possibilités de l'alternative : « Si ne le croient (la mission de sainte Jeanne d'Arc), suis-je cependant envoyée (...). S'ils le croient, ils n'en sont point abusés » (II, p. 36).

² — Et à ceux qui mettent en doute son esprit de foi, Jeanne riposte net. « Croyez-vous en Dieu ? », lui demande un religieux à Poitiers (I, p. 195). — « Messire, mieux que vous », s'entend-il répondre.

³ — Du type : « Certaines autres choses (pendant les interrogatoires), je ne vous les dirai pas. J'aimerais mieux me laisser abattre la tête des épaulés » (II, p. 175).

l'occasion de dialogues où, à la manière d'une scène cornélienne, les répliques s'échangent comme des épées qui s'entrechoquent ¹.

A ceux qui par exemple, confondant politique et religion, feignent de croire que bouter les Anglais hors de France « à la rigueur de la lance » équivaut à « détester les Anglais de par Dieu », elle rétorque avec l'évidence du truisme patriotique : « D'amour ou de haine que Dieu a pour les Anglais, je ne sais rien, mais ce que je sais, c'est qu'avant sept ans ² ils seront boutés hors de France et qu'il n'en restera pas un, excepté les morts » (II, p. 204) ; « Dieu les a mis entre notre main pour qu'ils soient châtiés » (I, p. 328).

Jeanne sait d'ailleurs répondre aux questions embarrassantes ³. — « Êtes-vous en état de grâce ? — Si je n'y suis pas, Dieu m'y mette ; si j'y suis, Dieu m'y garde » (II, p. 151). Ou éluder les questions indiscrettes : « Alors ne fût-ce pas péché mortel de donner l'assaut tel jour ? — Je ne le pense pas. Si c'en était un, ce serait à Dieu d'en connaître en confession » (II, p. 198). Ou encore railler d'un « coup de bec » les questions inopportunes avec cet humour caractéristique des saints ⁴ : « Quelle langue parlaient vos voix, lui demande le dominicain Seguin au fort accent limousin (I, p. 195). — Ah, messire, meilleure que la vôtre », dit-elle avec un air d'espièglerie.

Devant ces théologiens dont l'érudition ne l'impressionne pas (« ce n'est pas de votre procès du tout. Cependant si vous voulez le savoir, mes voix m'ont dit que mon roi serait rétabli dans son royaume, que ses ennemis le veuillent ou non », II, p. 169), n'est-elle pas obligée de s'écrier avec gentillesse ⁵ lorsque les questions s'entrecroisent : « Ne parlez pas tous à la fois, beaux pères ! » (II, p. 191) ?

Dans ce débat judiciaire qui n'est pour elle qu'une nouvelle forme de combat, il arrive parfois à la Pucelle d'Orléans de contre-attaquer, soit qu'elle formule des dénégations (« Je nie tout, excepté ce que j'ai accordé » — II, p. 248), soit qu'elle retourne les questions (« Sainte Marguerite parle-t-elle anglais ? — Pourquoi parlerait-elle anglais, n'étant pas du parti des Anglais ? » — II, p. 168), soit qu'elle refuse d'y répondre poliment mais résolument ⁶ (« Vous ne devez pas vouloir que je me parjure (...). Vous prenez sur vous une lourde charge en me chargeant trop moi-même », avertit-elle Pierre Cauchon — II, p. 147). Ses voix ne lui ont-elles pas conseillé d'ailleurs de répondre « hardiment », bel

¹ — A cette différence que contrairement aux héros cornéliens, qui s'affrontent en fiers chevaliers, seule, face aux turpitudes, la voix de Jeanne s'élève, claire comme une épée : « Et, ajoute Mgr CALVET (*op. cit.*, p. 25), c'est la conscience française qui affirme la vérité, le bon sens, le droit. »

² — Ici se vérifie combien le charisme de la prophétie conférait souvent à ses paroles une pertinence et une efficacité d'un ordre supérieur, parfois même contre l'évidence immédiate, comme lors de la prise d'Orléans : « Entrez hardiment, tout est à vous. »

³ — « Toutes les roueries procédurières vinrent se briser sur cette âme comme sur une armure enchantée » (Mgr CALVET, *op. cit.*, p. 26).

⁴ — Surtout en période de crise ou en situation de défensive (voir l'article de M. VIAIN sur « L'humour des saints », dans *Controverses*, mai 1996, n° 99, p. 12).

⁵ — Ou avec condescendance, comme avec ce bon frère Richard qui avançait vers elle avec précaution et méfiance, le goupillon à la main (I, p. 370) : « Allons, dit-elle au saint homme, du courage ! Je ne m'envolerai pas ! »

⁶ — Ainsi recourra-t-elle avec beaucoup de souplesse d'esprit à l'antique procédé de la parabole à propos du signe donné à Charles VII pour le rassurer sur son caractère royal : pour couvrir le secret de ce dernier, elle imagine l'allégorie de la couronne et se compare à un ange (voir II, p. 212-213).

adverbe qui revient si souvent sur les lèvres de Jeanne, au champ d'honneur comme dans les salles d'audience ?

Inflexible dans la défense des droits de Dieu¹, « son droiturier Seigneur », intraitable dans l'accusation de ses ennemis endurcis², Jeanne, experte à réfuter les sophismes des autres, reconnaît ses propres défaillances, au moins en deux circonstances importantes. D'abord lors de sa détention à Beauvoir et de sa tentative d'évasion par un saut risqué du haut d'une tour³, elle avoue sa faute d'impatience (et de désobéissance envers sainte Catherine), s'en confesse et à un juge importun lui demandant s'il lui avait été imposé une dure pénitence, répond avec un sourire malicieux : « La grosse pénitence, ce fut le mal que je me suis fait ! » (II, p. 89). – Ensuite, lors de ce qui fut appelé improprement la rétractation de Saint-Ouen⁴, elle regrette son léger fléchissement face à un document à double entente, « expie dans les larmes cette imperceptible faiblesse » et, face à des adversaires « sans foi ni loi⁵, » se reprend dans une double exigence de clarté et de vérité : « Je ne l'ai jamais entendu ainsi faire ou dire » (II, p. 327).

c.— L'acceptation du sacrifice

Cependant, malgré la qualité de ses jugements et de ses raisonnements destinés à convaincre des juges ergoteurs, Jeanne, comme elle le fit tout au long de son procès, soumet sa conduite à la volonté de Dieu (« si Dieu le voulait » ; « si Dieu l'eût voulu » ; « pourvu que Dieu le veuille », répète-t-elle souvent à ses juges), y compris son éventuelle évasion : « Si je voyais la porte ouverte, je m'en irais (...). Cette occasion me certifierait que Notre Seigneur veut ma sortie de prison » (II, p. 197). A l'image du Sauveur des hommes, la mission du sauveur de la patrie se terminera en passion : après le don à la France, Jeanne va connaître l'abandon en prison jusqu'à l'ultime pardon sur le bûcher.

¹ — Il n'est que de constater la sévérité avec laquelle elle réprime le blasphème dans les rangs des armées ou pourchasse les femmes de mauvaise réputation (I, p. 267).

² — Elle aura ce mot terrible envers l'évêque Cauchon : « Évêque, c'est par vous que je meurs (...). C'est pourquoi j'en appelle de vous devant Dieu » (II, p. 348). Jeanne, « la créature de choc des belles batailles », se montrera aussi pleine de mansuétude *in articulo mortis* : « Je vous pardonne le mal que vous m'avez fait (à ses juges laïques ou ecclésiastiques) (...). Prêtres, dites tous une messe pour moi. »

³ — En cette tragique situation, on ne peut s'empêcher d'admirer son sens aigu de la délibération. Elle était enfermée dans une tour d'une soixantaine de pieds : « Elle trouverait bien quelque chose par où se suspendre » (II, p. 87) et se jeter en bas. Il y avait, il est vrai, chance de « se rompre le dos et les reins » ; mais il y avait aussi chance de réussir, chance donc de pouvoir secourir Compiègne, chance enfin d'éviter la prison anglaise.

⁴ — Douloureux dilemme auquel sont parfois confrontées les consciences innocentes et que résume bien la seule parole de faiblesse humaine (oh ! combien compréhensible en ces circonstances) qu'on lui connaisse (II, p. 322) : « J'aime mieux signer qu'être arse (brûlée). »

⁵ — Comme dans la fable *Les Loups et les Brebis* (III, 13) de Jean de LA FONTAINE (à ne pas confondre avec son homonyme, universitaire, clerc de Bayeux et chanoine de Beauvais, qui fut commis quelques jours aux interrogatoires de Jeanne), Jeanne se méfie des protocoles d'accord signés dans l'ambiguïté :

« La paix est fort bonne en soi, / J'en conviens : mais de quoi sert-elle / Avec des ennemis sans foi ? »

Elle qui souvent eut la nostalgie de Domrémy, loin du monde et du bruit¹, elle, si proche du bon peuple de France et de sa simplicité, fut souvent acculée à la distance – « passez outre », dit-elle souvent en coupant ses interlocuteurs avec netteté – puis bientôt au silence, signes avant-coureurs d'une agonie qu'elle accepte avec « la générosité propre aux saints² » : « Comme elle avait reçu du ciel l'annonce que, par la permission de Dieu, elle devait tomber au pouvoir de l'ennemi, elle accepta de bon cœur (*libenti animo*) ce qui devait nécessairement arriver », dit la 5^e leçon du bréviaire du jour (30 mai).

Avec le réconfort de sainte Marguerite qui lui enjoint de « tout prendre en gré » – admirable expression où se condensent détachement et acceptation – le silence de Jeanne devient plus éloquent que ses paroles humaines, tant il est vrai que « l'esprit de prière et le commerce céleste ont commandé toute sa vie : le zèle de sa mission l'a dévorée bien plus que la flamme de l'action³ ». Quand tout a été dit et si bien dit, le silence consomme le sacrifice pour éviter que ne soient profanées des paroles de sainteté : « Quand je me tairai, ils attendront mes paroles ; quand je parlerai, ils tiendront les yeux fixés sur moi et, si je prolonge mes discours, ils se fermeront la bouche » (Sg 8, 12), récite l'Église à sexte le jour de la sainte Jeanne d'Arc.

Sur le bûcher, seuls percent quelques derniers cris – des invocations ou des litanies : « Benoîte Trinité, ayez pitié de moi » ; « Vierge Marie, priez pour moi », etc. – , entrecoupés par quelques ultimes paroles fortes. Quand simultanément le cœur souffre (« Rouen ! Rouen ! Est-ce ici que je devrai mourir ? » - II, p. 362) et palpète au doux nom de « Jésus » (qu'elle ne cesse d'invoquer), le sublime sacré s'échappe de l'âme comme s'exhalèrent du Cœur sacré les dernières paroles du Christ en croix : « Mes voix furent de Dieu. Tout ce que j'ai fait fut de l'ordre de Dieu » (II, p. 357) ; « je voudrais voir la croix où Dieu pendit jusqu'au pas de ma mort » (II, p. 355) ; « avec la grâce de Dieu, je serai ce soir en paradis » (II, p. 348).

Son âme, dit un témoin, s'échappa sous la forme d'une colombe. Venue de Dieu, elle retournait à Dieu (« je viens de Dieu, rendez-moi à Dieu », avait-elle dit aux Anglais), tandis que les bourreaux jetèrent dans la Seine avec ses cendres son cœur demeuré intact dans la fournaise⁴.

¹ — « Ah ! s'il plaisait à mon Créateur que je dépose les armes et retourne près de mon père et de ma mère garder leur troupeau !... » (I, p. 131), avoua-t-elle avec une grâce infinie au cours de son épopée. Une fois en prison, n'ajoutait-elle pas qu'elle entendrait bien mieux ses voix « si elle était en quelque forêt » ?

² — Et là on peut penser à l'enthousiasme sacré inspiré par « la folie de la croix » et qui fit dire à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus par exemple : « Comme Jeanne d'Arc, ma sœur chérie, je voudrais sur le bûcher murmurer ton nom, ô Jésus. » (Lettre à sœur Marie du Sacré-Cœur.)

³ — R.P. CLERISSAC, *La Mission de sainte Jeanne d'Arc*, Dismas, 1983, p. 15.

⁴ — Et interprète non sans émotion Mgr Calvet : « Ainsi jusqu'au bout, le symbolisme vainqueur de cette existence éclate aux yeux : Jeanne est la France qu'on peut vaincre, emprisonner et écraser, mais dont le cœur ne saurait périr » (*op. cit.*, p. 28).

Conclusion

« Ce qu'on n'a point au cœur, l'a-t-on dans ses écrits ? », disait un poète français fort populaire¹. Que dire alors des paroles, expression directe des sentiments, surtout quand l'âme qui les exprime est « d'une irrésistible franchise² ». Qu'admirer de plus (du point de vue relatif de notre analyse stylistique) de la noblesse des sentiments ou de la finesse des jugements, véhiculées par la richesse des formules ou des répliques à travers le feu de l'action ou les détours du procès ? A ce titre se vérifie le lien indissociable établi par l'auteur du *Traité du sublime*³ entre le chef-d'œuvre sublime et l'âme noble de l'artiste : « Il n'y a véritablement que ceux qui ont de hautes et solides pensées qui puissent faire des discours élevés ; et c'est particulièrement aux grands hommes qu'il échappe de dire des choses extraordinaires. »

A son tour, après avoir si bien « besogné » pour son pays, Jeanne devait inspirer⁴ bien des paroles d'artistes⁵, comme si devait être confirmée cette marque infaillible du sublime : « Une chose est véritablement sublime quand elle plaît universellement et dans toutes ses parties⁶. » Puissent les paroles sublimes de Jeanne directement⁷ éduquer et fortifier les cœurs de France conformément à la prière de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus⁸ :

Quand, le Dieu des armées te donnant la victoire,
Tu chassas l'étranger et fis sacrer le roi,

¹ — LA FONTAINE, *Clymène*, le cœur étant synonyme de volonté droite comme le manifeste l'admirable fable de l'amitié politique et de la charité sociale (XII, 15) : « A qui donner le prix ? Au cœur, si l'on m'en croit. »

² — Formule empruntée à J. QUICHERAT dont les 5 volumes de son *Procès* (1841-1849) ainsi que les travaux du R.P. Ayroles ont été précieux pour la réhabilitation de Jeanne. Cette droiture absolue *ad majorem Dei gloriam* est plus que jamais actuelle, selon le triptyque développé par Monsieur l'abbé de Jorna à l'occasion du centième anniversaire de la vénérabilité de Jeanne d'Arc (l'enquête commencée le 3 septembre 1894 se terminera le 5 mai 1896 sous les auspices de Léon XIII) : « Ni corruption dans la vie, ni concession dans la foi, ni compromission dans l'œuvre » (sermon prononcé dans la basilique de Domrémy le 9 octobre 1994 lors du pèlerinage annuel de la région de l'Est).

³ — BOILEAU (*op. cit.*), qui recommande bien sûr de distinguer style sublime et grandiloquence, cette dernière étant caractérisée par l'indigence des pensées et l'enflure des paroles. Sainte Jeanne d'Arc appartient donc bien à la catégorie de nos « grands hommes », ce qui permet de réfuter les puérités du romantique Michelet pour qui « avec Jeanne, la France se fit femme » (*sic!*)

⁴ — Sur le véritable sens de cet hommage, voir l'émouvant article de F. BRIGNEAU (dans *Fideliter*, juillet-août 1990, n° 76, p. 59 à 63) qui conclut en ces termes : « Mais il nous restera encore "Jeanne avec nous" et ce sera suffisant pour vaincre (...). Et pourtant Jeanne a gagné. »

⁵ — Sur la présence de Jeanne dans l'art depuis le XV^e siècle jusqu'au XIX^e siècle, consulter le documenté d'Henri WALLON, *Jeanne d'Arc* (réédition Laurent de Vargas, 1989), diffusé par les éditions Sainte-Jeanne-d'Arc.

⁶ — Sur cet intérêt universel manifesté par les contemporains pour la sainte de la patrie (avec extraits des plus beaux textes de Péguy, Barrès, Maurras, Bernanos, Brasillach), consulter *Présence de Jeanne d'Arc*, de MM. MARTIN (O.E.I.L., 2^e édition, 1989).

⁷ — Selon les mots d'H. WALLON : « Sa grandeur se suffit à elle-même ; elle est plus belle dans sa simplicité » (*op. cit.*, Préface).

⁸ — Cité par R. OLIVIER dans son article intitulé « Jeanne d'Arc et sainte Thérèse à Notre-Dame des Victoires » (dans *Les Amis de Jeanne d'Arc*, n° 145, 2^e trimestre 1995, p. 7). Charles Maurras qui vénérât d'un même cœur nos deux saintes de la patrie a condensé dans une formule saisissante ce portrait thérésien de Jeanne : « Ce pur cristal réfléchit le glaive de feu » (cité dans les *Cahiers Charles Maurras*, 1965, n° 15, p. 5).

Jeanne, ton nom devint célèbre dans l'histoire :
Nos plus grands conquérants pâlirent devant toi.

Jeanne, Seigneur, est ton œuvre splendide.
Un cœur de feu, une âme de guerrier.
Tu les donnas à la Vierge timide
Que tu voulais couronner de lauriers.

Jeanne, c'est toi notre unique espérance.
Du haut des cieux daigne entendre nos voix.
Descends vers nous, viens convertir la France ;
Viens la sauver une seconde fois.

*
* *

— NOTE SUR MGR TOUCHET, A PROPOS DES OBSEQUES DE SADI CARNOT —

Né en 1848, ordonné prêtre en 1872, l'abbé Touchet fut fait évêque d'Orléans en 1894. Créé cardinal par Pie XI en 1922, il mourut en 1926.

Le 24 juin 1894 le président de la République, Sadi Carnot, était assassiné à Lyon par un anarchiste italien. Sadi était le fils de Lazare Hippolyte (1801-1888), un des fondateurs de la troisième République, lui-même fils de Lazare (1753-1823), grand mathématicien, mais aussi membre du Comité de salut public, organisateur en 1793 des armées de la Révolution française et qui, dans le procès de Louis XVI, vota contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. Le président Sadi Carnot mourant avait, sur la demande formelle de son épouse, reçu les secours de l'Église en la personne du cardinal Coullié. Pourtant, il avait vécu publiquement hors de la religion. Quand il était député, il avait voté toutes les lois attentatoires à la vie du catholicisme ; président de la République, il avait signé les lois et les décrets qui continuaient cette œuvre de lutte systématique contre l'Église. Si l'on pouvait se réjouir qu'*in extremis* un prêtre, ministre de la miséricorde divine, eût pu s'approcher de lui, était-ce une raison suffisante pour prononcer les éloges que maints évêques prodiguèrent ? L'abbé Emmanuel Barbier qui rapporte cet événement et ces éloges incroyables, ajoute spécialement au sujet de Mgr Touchet :

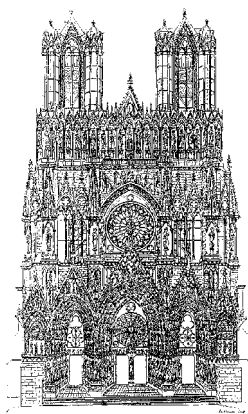
« Mgr Touchet, d'Orléans, prononce l'éloge funèbre du président assassiné, tâche assurément très ingrate pour un évêque ; il commence en exaltant sur le cercueil de Carnot la grandeur humaine que Massillon avait humiliée sur celui de Louis XIV. La forme n'est peut-être que paradoxale, mais elle l'est bien :

“Les leçons de la mort [dit Mgr Touchet], ce sont des leçons de grandeur. En face du cercueil de Louis XIV, se rappelant le souvenir des batailles gagnées, des provinces conquises, des lauriers littéraires et artistiques semés sous les pas de ce triomphateur par la main d'une Providence prodigue ; voyant le peu de place que tiendrait désormais celui qui avait occupé tant de place, Massillon promena ses regards sur l'assistance qui se pressait autour de lui, puis il prononça ces mots fameux : *Dieu seul est grand, mes frères* ! Certes, la phrase est belle et sonne bien, mais elle n'est pas vraie. Sans nier, en effet, que Dieu soit la grandeur substantielle et

essentielle, disons que l'homme aussi est grand, très grand ! Il est grand, parce qu'il est le fils de Dieu, venu de son Père et retournant à son Père. Il est grand, parce qu'il est capable de comprendre le devoir et capable de l'accomplir. Il est grand, parce qu'il est appelé à vivre en honnête homme toujours et en héros parfois ; à mourir en chrétien toujours et en martyr parfois, afin de survivre en immortel, en bienheureux. Recueillons-nous, Messieurs, prions pour l'âme du président Carnot. Il a rempli noblement sa tâche. *Il a vécu en honnête homme*, il est mort en chrétien, en martyr ; puisse Dieu lui accorder pour ses mérites et par nos supplications la survivance des élus". »

(Emmanuel BARBIER, *Histoire du catholicisme libéral et social*, t. II, p. 429.) NDLR.

*
* *



Portail de Notre-dame de Reims

Gravure du XVI^e siècle

La chevalerie et les croisades

par Guillaume Carbonnel

UNE troisième institution remarquable du Moyen Age, après l'université et les corporations, c'est la chevalerie. L'université concernait les intellectuels, la corporation regroupait les travailleurs, et la chevalerie regardait l'élite militaire et politique de la société. Historiquement, la chevalerie remonte sans doute aux anciennes coutumes des peuples germains qui vinrent envahir l'empire romain aux IV^e et V^e siècles. C'était une institution purement militaire qui visait à faire des combattants courageux.

L'Église va rendre chrétienne cette institution en enseignant au chevalier à tourner sa force au service de la justice et de la protection des faibles. Pour se rendre compte de ce qu'est devenue la chevalerie au Moyen Age sous l'influence de l'esprit chrétien, il suffit de citer les principaux commandements du code de la chevalerie tel qu'il est reconstitué par un des meilleurs spécialistes de la question, l'historien Léon Gautier :

- I.— Tu croiras à tout ce qu'enseigne l'Église, et observeras tous ses commandements.
- II.— Tu protégeras l'Église.
- III.— Tu auras le respect de toutes les faiblesses, et t'en constitueras le défenseur.
- IV.— Tu aimeras le pays où tu es né.
- V.— Tu ne reculeras pas devant l'ennemi.
- VIII.— Tu ne mentiras point, et seras fidèle à la parole donnée.
- X.— Tu seras, partout et toujours, le champion du droit et du bien contre l'injustice et le mal ¹.

L'Église n'a pas supprimé la guerre. C'est d'ailleurs impossible tant que l'humanité vivra ici-bas, soumise à la loi du péché et à ses conséquences. Mais elle a réussi à

¹ — En 1247, Guillaume, comte de Hollande, ayant été élu roi des Romains, voulut, avant d'être couronné à Aix-la-Chapelle, recevoir l'ordre de la Chevalerie, et voici d'après le *Magnum Belgii Chronicon* (œuvre du XV^e siècle) les règles qu'on lui proposa : « La première était d'ouïr tous les jours l'office de la passion de Jésus-Christ ; la deuxième d'exposer courageusement sa vie pour la foi ; la troisième de protéger l'Église ; la quatrième enfin, de défendre les veuves, les orphelins, les pauvres. »

En 1330, Guillaume, comte d'Ostrevant, reçut de l'évêque de Cambrai une direction plus explicite :

1 — entendre tous les jours la messe à jeun ; 2 — mourir, s'il le fallait, pour la foi ; 3 — protéger les veuves et les orphelins ; 4 — ne faire aucune guerre sans raison ; 5 — ne pas favoriser les causes injustes, mais protéger les innocents opprimés ; 6 — être humble en toutes choses ; 7 — garder les biens de ses sujets ; 8 — ne rien faire de contraire au sort de son souverain. (*Annales Hannoniae*, cap. 37).

humaniser la guerre, à la limiter. Elle a su faire naître dans le cœur de ces hommes farouches et brutaux qu'étaient les conquérants barbares, des sentiments et des vertus chrétiens : le sens de l'honneur et de la fidélité, le sentiment de la justice, la haine du mensonge et de la félonie, la compassion pour les pauvres et les faibles. Peu à peu les chevaliers ont acquis ces vertus jusqu'à devenir des modèles, comme Godefroy de Bouillon, saint Louis, ou même sainte Jeanne d'Arc.

Une très belle œuvre réalisée par la chevalerie fut la croisade. Aujourd'hui on voudrait que les chrétiens en rougissent. Nous ne devons pas avoir honte des croisades mais en être fiers.

La croisade, ce n'est pas la « guerre sainte » des musulmans. Par la « guerre sainte », ils veulent conquérir de force le monde entier, le soumettre à l'islam et convertir les populations par la violence. La croisade est tout autre chose. C'est une guerre défensive pour protéger les populations chrétiennes menacées ou violentées et pour libérer des territoires envahis par les musulmans comme l'Espagne ou la terre sainte. Car il ne faut pas oublier que la Palestine était une terre chrétienne avant d'être envahie par les armées musulmanes. Elle possédait de vénérables édifices chrétiens, comme le Saint-Sépulcre. Et c'est précisément quand les envahisseurs musulmans commencèrent à démolir le Saint-Sépulcre et les autres édifices chrétiens, à maltraiter et à tuer les pèlerins chrétiens, que le pape Urbain II lança le fameux appel à la croisade : « Dieu le veut. » Relisons l'appel du pape à cette occasion :

Bien-aimés frères,

Poussé par les exigences de ce temps, moi, Urbain, portant par la permission de Dieu la tiare pontificale, pontife de toute la terre, suis venu ici vers vous, serviteurs de Dieu, en tant que messenger pour vous dévoiler l'ordre divin. (...) Il est urgent d'apporter en hâte à vos frères d'Orient l'aide si souvent promise et d'une nécessité si pressante. Les Turcs et les Arabes les ont attaqués et se sont avancés dans le territoire de la Romanie jusqu'à cette partie de la Méditerranée que l'on appelle le Bras de Saint-Georges, et pénétrant toujours plus avant dans le pays de ces Chrétiens, les ont par sept fois vaincus en bataille, en ont tué et fait captifs un grand nombre, ont détruit les églises et dévasté le royaume. Si vous les laissez à présent sans résister, ils vont étendre leur vague plus largement sur beaucoup de fidèles serviteurs de Dieu.

C'est pourquoi je vous prie et exhorte – et non pas moi mais le Seigneur vous prie et exhorte comme hérauts du Christ – les pauvres comme les riches, de vous hâter de chasser cette vile engeance des régions habitées par nos frères et d'apporter une aide opportune aux adorateurs du Christ. Je parle à ceux qui sont présents, je le proclamerai aux absents, mais c'est le Christ qui commande. (...)

Si ceux qui iront là-bas perdent leur vie pendant le voyage sur terre ou sur mer ou dans la bataille contre les païens, leurs péchés seront remis en cette heure ; je l'accorde par le pouvoir de Dieu qui m'a été donné. (...)

Que ceux qui étaient auparavant habitués à combattre méchamment, en guerre privée, contre les fidèles, se battent contre les infidèles, et mènent à une fin victorieuse la guerre qui aurait dû être commencée depuis longtemps déjà ; que ceux qui jusqu'ici ont été brigands deviennent soldats ; (...) que ceux qui ont été autrefois mercenaires pour des gages sordides gagnent à présent les récompenses éternelles ; que ceux qui se sont épuisés au détriment à la fois de leur corps et de leur âme s'efforcent à présent pour une double récompense. Qu'ajouterai-je ? D'un côté seront les misérables, de l'autre les vrais riches ; ici les ennemis de Dieu, là ses amis. Engagez-vous sans tarder ; que les guerriers arrangent leurs affaires et réunissent ce qui est nécessaire pour pourvoir à leurs dépenses ; quand l'hiver finira et que viendra le printemps, qu'ils s'ébranlent allégrement pour prendre la route sous la conduite du Seigneur ¹.

Certes, il y eut des ombres dans cette page glorieuse de notre histoire : des violences excessives, des jalousies, de l'ambition et d'autres péchés, mais cela ne doit pas faire oublier les héroïques sacrifices de nos aïeux, partant pour un pays lointain, quittant tout pour aller défendre le Christ dans ses membres. Un grand nombre d'entre eux, sinon le plus grand nombre, y ont laissé leur vie. Rappelons-nous le geste de Godefroy de Bouillon qui, bien qu'élu roi de Jérusalem par ses pairs en 1099, refusa de porter la couronne là où Notre Seigneur porta la couronne d'épine, et prit le titre d'« avoué du Saint-Sépulcre ».

Relisons aussi le récit de l'arrivée de saint Louis en Égypte ; le roi fit ce discours :

Mes fidèles amis, nous serons invincibles si nous sommes inséparables dans notre charité. Ce n'est pas sans la divine permission que nous avons été amenés ici, pour débarquer dans un pays si puissamment protégé. Je ne suis pas le roi de France, je ne suis pas la sainte Église, c'est vous qui êtes l'un et l'autre. Je ne suis qu'un homme dont la vie finira comme celle des autres hommes quand il plaira à Dieu. Tout va dans notre bien, quoi qu'il puisse nous advenir. Si nous sommes vaincus, nous sommes martyrs ; si nous triomphons, la gloire de Dieu en sera exaltée, aussi celle de la France, aussi celle de la Chrétienté même ².

Un témoin raconte le débarquement des croisés :

Quand ce fut le lendemain bien matin, le roi entendit le service de Notre Seigneur et la messe comme on la fait en mer, et s'arma et commanda que tous s'armèrent et entrèrent dans les petits vaisseaux. Le roi entra en une coque de Normandie [bateau léger arrondi à la poupe et à la proue] et nous et notre compagnie avec nous et aussi le légat qui tenait la vraie croix et bénissait les gens armés qui étaient entrés dans les petits vaisseaux pour aller prendre terre. Le roi fit entrer en la chaloupe Monseigneur Jean de Beaumont, Matthieu de Marly et Geoffroy de Sergines et fit

¹ — Régine PERNOUD, *Les Croisades*, Paris, Julliard, 1960, p. 17-18.

² — Régine PERNOUD, *Les Croisades*, Paris, Julliard, 1960, p. 260-261.

mettre le gonfanon [oriflamme] de Monseigneur Saint Denis avec eux. Cette chaloupe allait devant et tous les autres vaisseaux allèrent ensuite et suivirent l'oriflamme, la coche où le roi était et le légat avec lui tenant la sainte vraie croix et nous étions toujours juste derrière ¹.

Les croisés abordent sur le rivage et sont attaqués par les musulmans :

Mais nos gens ne bougèrent pas dessus le rivage et combattirent si vivement qu'il semblait qu'ils n'eussent jamais souffert, ni travail, ni angoisse de la mer par la vertu de Jésus-Christ et de la sainte Croix que le légat tenait haut au-dessus de son chef contre les mécréants.

Quand le roi vit sauter les autres et descendre en la mer, il voulut descendre avec eux, mais on ne voulut le laisser faire et toutefois il descendit contre leur gré, et entra en la mer jusqu'en la ceinture et nous tous avec lui. Et depuis que le roi fut descendu à la mer dura longtemps la bataille. Quand la bataille eut duré par terre et par mer de la matinée jusqu'à midi, alors les Turcs se replièrent et s'en allèrent et entrèrent en la cité de Damiette. Le roi demeura sur la rive avec l'armée de la Chrétienté. Il eut en cette bataille perdu peu ou nul des Chrétiens ; des Turcs il y en eut d'occis bien jusqu'à 500 et beaucoup de leurs chevaux ².

Il y aurait bien d'autres récits édifiants de ces croisades. On pourrait trouver des croisades plus récentes, comme l'histoire de la Vendée en 1793, qui a su défendre courageusement sa foi et qui a fini par obtenir au prix de si grands sacrifices la liberté de pratiquer la religion catholique.

Ces exemples sont bien utiles pour nous rappeler que, s'il convient parfois de supporter avec patience les persécutions, parfois aussi les vertus de charité, de justice et de force, qui sont aussi des vertus chrétiennes, nous font un devoir de résister courageusement à la violence des ennemis du Christ.

¹ — Régine PERNOUD, *Ibid.*, p. 261.

² — Régine PERNOUD, *Ibid.*, p. 262.

La communion de Vivien

morceau choisi d'une chanson de geste

Cette page, l'une des plus émouvantes de nos épopées nationales, est extraite de la chanson de geste *Aliscamps*. Anonyme, elle fut composée au XII^e siècle et appartient au cycle de Garin de Montglane, dont les vingt-trois chansons gravitent autour de Guillaume d'Orange, duc de Septimanie et d'Aquitaine ¹.

En 793, Hescham, successeur, en Espagne, d'Abd-al-Raham II, proclame l'*alghihad* et réunit cent mille hommes. Guillaume et son neveu Vivien volent au-devant des envahisseurs, les rencontrent près de la rivière d'Orbieux, à Villedaigne, et leur livrent bataille. Malgré des prodiges d'héroïsme, les chevaliers français sont vaincus. Leur résistance aura cependant forcé les Sarrasins à repasser en Espagne ².

Le jour de son adoubement, Vivien avait fait le vœu de ne jamais reculer d'un pied devant l'ennemi. A Villedaigne (devenu *Aliscans* dans la chanson de geste), il a respecté son serment et s'est battu comme un lion, jusqu'à ce que, meurtri par une quinzaine de blessures, il ait dû se traîner près d'un ruisseau, sous un arbre. Avec son âme pure et vaillante il s'est alors mis à prier Dieu et sa très sainte Mère de sauver son oncle Guillaume. Celui-ci, dernier survivant de l'effroyable massacre, errait au milieu des corps sanglants de ses chers compagnons : « Il reconnaît tout à coup à terre le grand écu de Vivien, et non loin de là, au bord d'une eau, il aperçoit Vivien lui-même gisant comme un mort. »

Le Sel de la terre.

*
* *

¹ — Toutes nos chansons de geste sont groupées en trois cycles : le cycle du roi a pour héros principal Charlemagne, le cycle de Garin de Montglane chante les exploits de Guillaume d'Orange, tandis que le cycle de Doon de Mayenne tourne autour de Renaud de Montauban. Garin de Montglane est le père de Guillaume d'Orange, Vivien son neveu. Ce Guillaume chanté par les jongleurs est formellement identifié par Léon Gautier comme étant saint Guillaume du Désert : après avoir été le marteau des Sarrasins, il fonda le monastère de Gellone, où il se retira et mourut saintement.

² — Les sources historiques de cette bataille sont, entre autres : *Annales d'Éginhard*, *Vita Sancti Benedicti Anianensis par Ardon*, *Vita sancti Willelmi*. Même si la légende a modifié quelques traits de cette lutte contre l'Islam, le fond historique que nous venons d'exposer est absolument authentique.

AU moment même où ce poème commence, l'armée de Guillaume d'Orange est en pleine défaite ; les infidèles sont vainqueurs. Guillaume, errant sur le champ de bataille, cherche partout son neveu Vivien, et le découvre enfin, à demi mort, sous un arbre. Laissons ici la parole au poète :

I

Le comte Guillaume, terrible de colère et plein de rage, *broche* du côté où il a vu Vivien, son neveu, qui gît parmi les morts. Il le trouve, en effet, étendu sous un arbre, à la fontaine dont la source est bruyante ; ses blanches mains sont croisées sur sa poitrine, il a tout le corps et le haubert sanglants ; le visage et le heaume sont flamboyants ; sa cervelle tombe sur ses yeux. Près de lui, il a couché son épée. Et d'heure en heure il dit sa culpabilité et invoque Dieu dans son cœur, et, de sa main close, il frappe sa poitrine. Dans tout son corps, il n'y a rien d'entier. « Ah ! s'écrie Guillaume, comme j'ai le cœur dolent. J'ai reçu aujourd'hui plus grand dommage que je n'aurai à en subir de toute ma vie. Neveu Vivien, depuis que Dieu a fait Adam, il n'y eut jamais homme de votre vaillance. Les Sarrasins vous ont donc mis à mort ! Ô terre, ouvre-toi, terre, engloutis-moi. Dame Guibourc, ma femme, vous m'attendrez en vain ; je ne retournerai pas à Orange. » Le comte Guillaume va durement pleurant ; il tord ses bras l'un contre l'autre ; « Las ! dolent que je suis ! », crie-t-il sans cesse ; mais on ne peut parler d'une telle douleur ; elle pèse sur lui, trop lourde, trop horrible, il souffre tant qu'il tombe à bas de son cheval et roule par terre, évanoui.

II

Le comte Guillaume fut plein de colère et de douleur ; il voit Vivien qui gît, là, tout sanglant. Vivien sent bon, plus que baume et encens ; sur sa poitrine il tient ses mains croisées ; il avait au corps quinze plaies énormes ; de la plus petite, un Allemand fût mort : « Neveu Vivien, dit Guillaume le franc chevalier, qu'est devenu votre corps si vaillant, votre prouesse, votre audace et votre beauté si avenante ? Non, jamais lion ne combattit comme vous. Vous n'étiez pas méchant, ni chercheur de querelles ; vous ne vous vantiez jamais de vos exploits. Vous étiez doux, vous étiez humble. Contre les païens, vous étiez hardi et conquérant ; jamais vous ne craignîtes roi, ni capitaine. Vous avez plus mis de Sarrasins à mort qu'aucun homme de votre temps. Beau neveu, ce qui cause votre mort, c'est que vous n'avez pas fui, c'est que vous n'avez pas reculé d'un pied devant les païens. Et maintenant, je vous vois mort... Ah ! que ne suis-je du moins venu plus tôt, quand il était vivant. Il eût pu communier avec le pain consacré que j'ai apporté ; il eût ainsi connu le véritable corps de Dieu, et, à tout jamais, j'en aurais été plus heureux ; Seigneur, daigne recevoir son âme ; car c'est pour ton service qu'il est mort en Aliscamps, le brave chevalier ! »

III

Le comte Guillaume renouvelle son grand deuil et pleure tendrement, sa main sur son visage : « Vivien, neveu Vivien, où est ta belle jeunesse, où ta grande prouesse, qui était si nouvelle ? Jamais, jamais tel brave n'est monté sur un destrier. Ah ! Guibourc, dame Guibourc, quand vous saurez cette triste nouvelle, vous serez percée de traits de feu brûlant ; je ne répons pas que le cœur ne vous éclate sous la mamelle. Que la Vierge Marie vous protège, cette Vierge qui est le recours de tant de pécheurs ! » Le comte Guillaume chancelle de douleur, il baise les joues sanglantes de Vivien, et sa tendre bouche qui flaire si doux ; il met ses deux mains sur la poitrine de son neveu ; il sent, il sent la vie qui saute encore dans le cœur de Vivien ; il soupire du plus profond de son cœur.

IV

« Neveu Vivien, dit le comte Guillaume, quand je t'adoubai chevalier dans mon palais, à Termes, par amour pour toi je te donnai cent écus, cent targes neuves, cent heaumes, et de la pourpre, et des manteaux, et des gonelles, et des selles, et des armes tant que les tiens en voulurent... Guibourc, dame Guibourc, quelles tristes nouvelles ! Pourrez-vous en supporter la douleur ? Vivien, neveu Vivien, parle, parle-moi ; Vivien mon pair... » Et le comte l'embrasse en le tenant par dessous les aisselles ; il le baise moult doucement.

V

Guillaume pleure, qui le cœur eut plein d'ire ; il tient l'enfant embrassé par les côtés ; moult doucement l'a plaint et regretté : « Vivien, mon seigneur Vivien, où est votre beauté ? Votre vasselage n'a pas duré longtemps. Je vous ai nourri doucement, suavement. Quand, à Termes, je vous ai donné vos armes, cent chevaliers, pour votre amour, y furent adoubés et garnis de toute leur armure. Mais les Sarrasins vous ont tué, et je vois ici votre corps tout en plaies et en lambeaux. Que Dieu, dont la puissance s'étend partout, ait de votre âme et merci et pitié, et des autres aussi qui ont été frappés pour lui, et qui gisent ici, tout ensanglantés, parmi les morts. Vous aviez juré à Dieu de ne jamais reculer devant les Sarrasins, en bataille rangée, de la longueur d'une lance. Beau neveu, vous avez bien peu vécu. Ah ! les Sarrasins maintenant vont pouvoir se reposer ; ils n'auront plus jamais de peur, ils ne perdront plus maintenant un seul pied de terre, puisqu'ils sont délivrés de moi, et de vous, et de Bertrand, mon brave neveu, et de tout le barnage que j'avais tant aimé. Et ces infidèles, ils auront Orange, ma ville, toute ma terre en long et en large ; et jamais ils n'éprouveront plus

de résistance. » Le comte se pâme, tant il a de douleur. Quand il se redresse, il a regardé Vivien ; Vivien avait un peu levé la tête ; il avait entendu son oncle ; plein de pitié pour lui, il jette un soupir : « Dieu, Dieu, dit Guillaume, mes vœux sont exaucés. » Il embrasse Vivien, et lui demande : « Beau neveu, par sainte charité, vis-tu ? — Oui, mon oncle, mais j'ai bien peu de force ; et ce n'est pas étonnant, car j'ai le cœur fendu ! — Beau neveu, dites-moi vérité ; voudriez-vous avoir du pain consacré, consacré un dimanche par le prêtre ? » Vivien dit : « Je n'en ai pas goûté. Mais je sais bien que Dieu m'a visité, puisque vous êtes venu à moi ! »

VI

Guillaume met la main à son aumônière, il en retire du pain qui a été consacré sur l'autel de Saint-Germain. « Tu vas sur le champ, dit Guillaume, te confesser à moi de tous tes péchés¹ ; je suis ton oncle ; tu n'as personne plus proche, si ce n'est le

¹ — Cet épisode de la confession de Vivien à son oncle peut étonner. Saint Thomas d'Aquin s'est posé la question dans la *Somme théologique* (suppl. 8, 2) : « Est-il permis dans quelques cas de se confesser à d'autres qu'aux prêtres ? » Et il donne la réponse suivante : « Le ministre officiel auquel on doit faire la confession est le prêtre. Mais, en cas de nécessité, un laïque peut remplacer le prêtre et entendre la confession. (...) Quand il y a pressante nécessité, le pénitent doit poser les actes qui lui appartiennent, c'est-à-dire un acte de contrition et se confesser à qui il peut. Si ce confesseur ne peut point parfaire le sacrement, en donnant l'absolution qui est l'acte réservé au prêtre, le souverain prêtre supplée et cette confession faite à un laïque, à défaut de prêtre, est encore d'une certaine façon sacramentelle, bien qu'elle ne soit pas un sacrement complet, parce qu'il lui manque ce qui doit venir du prêtre. Bien que le laïque ne soit pas juge de celui dont il entend la confession, cependant, par raison de nécessité, il reçoit vraiment pouvoir de juger le pénitent qui se soumet à lui en lui faisant sa confession, à défaut du prêtre désiré. » Rappelons que la matière (chose ou action sensible qui doit être jointe à la forme — les « paroles du ministre » — pour réaliser le sacrement) éloignée du sacrement de pénitence, ce sont les péchés commis après le baptême, en tant qu'on les déteste et qu'on veut les détruire. La matière prochaine de ce sacrement, ce sont les actes du pénitent, qui sont au nombre de trois :

- la contrition, qui est une douleur de l'âme et une détestation du péché commis, avec le ferme propos de ne pas pécher par la suite ;
- la confession, ou accusation de ses propres péchés commis après le baptême et non encore confessés, faite à un prêtre en vue d'en obtenir l'absolution ;
- la satisfaction ou acquittement de la dette due en raison de nos péchés, par de bonnes œuvres et la pénitence donnée par le prêtre.

Le R.P. PEGUES O.P., dans son commentaire de la *Somme théologique* (*Commentaire français littéral de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin*, Paris, Téqui, 1930, t. 19, p. 235 à 269) fait remarquer que le sacrement de pénitence n'a de ministre extraordinaire (un laïc) que « pour suppléer l'audition de l'accusé, non pour l'absoudre. Mais cette audition ne laisse pas d'avoir quelque chose de sacramentel et qui est de nature à provoquer l'intervention miséricordieuse du souverain prêtre suppléant lui-même, l'absolution devant être donnée par le ministre ordinaire (le prêtre) ». Dans la réponse à la troisième objection, saint Thomas ajoute : « Celui qui, s'étant confessé à un laïque en cas de nécessité, a obtenu son pardon de Dieu, parce qu'il a réalisé comme il a pu sa résolution de se confesser selon l'ordre de Dieu, mais n'est pas encore réconcilié avec l'Église de telle sorte qu'il puisse être admis aux sacrements de l'Église, avant d'avoir été absous par un prêtre. Il en est de son cas comme du cas de celui qui, n'étant baptisé que du baptême de désir, n'est pas admis à la sainte communion. Il faut donc qu'il se confesse de nouveau à un prêtre, quand il en aura la facilité, étant donné surtout que le sacrement n'a pas été parfait, comme on l'a dit, et qu'il doit l'être, pour qu'on reçoive l'effet plénier du sacrement complet et qu'on accomplisse la loi qui prescrit de recevoir le sacrement de pénitence. » Mais, s'il était mort avant d'avoir pu se confesser à un prêtre, il aurait obtenu le pardon de Dieu par cette confession à un laïc. Le père Pègues conclut : « On aura remarqué cette admirable doctrine et ce qu'elle peut

Seigneur Dieu, qui est le souverain par excellence. Je veux être ici ton chapelain et tenir la place de Dieu. A ce baptême, je veux être ton parrain, et par là je serai plus pour toi qu'un oncle ou un frère. » Vivien lui dit : « J'ai besoin que vous me teniez la tête contre votre poitrine. Oui, je le veux, donnez-moi de ce pain, et je mourrai ensuite ; mais hâtez-vous, mon oncle, car le cœur me manque. — Ô douloureuse demande, dit Guillaume. De ma lignée j'ai perdu tout le grain ; je n'en ai plus que la paille et le chaume. Tout mon barnage est mort. »

VII

Guillaume pleure et ne peut se rassasier de larmes. Il fait tenir Vivien devant lui, moult doucement se prend à l'embrasser ; et l'enfant Vivien commence à se confesser. Il lui dit tout ; il ne cache rien de ce qu'il peut savoir et se rappeler : « Ah ! dit Vivien, il y a une chose qui me rend bien triste. Quand je portai les armes pour la première fois, je fis un vœu à Dieu, un vœu que mes pairs entendirent. Je jurai de ne jamais fuir devant les infidèles et de ne jamais reculer la longueur d'une lance. Eh bien ! aujourd'hui, une troupe immense de Sarrasins m'a fait reculer ; je ne sais pas de quelle distance, je ne le puis apprécier ; mais j'ai bien peur d'avoir faussé mon vœu. — Beau neveu, dit Guillaume, vous n'avez rien à craindre. » A ce mot, il lui fait consommer le pain sacré, et il le communique avec le corps de Dieu. Puis, Vivien bat sa coulpe une dernière fois ; il ne peut plus parler, il en trouve encore la force pour prier son oncle de saluer Guibourc... Mais les yeux lui troublent ; il commence à changer, il regarde le gentil comte Guillaume, et veut encore une fois le saluer de la tête. L'âme s'en va, elle n'y peut plus demeurer. Et Dieu la reçut dans l'hôtellerie de son paradis, où il lui donne entrée et séjour avec ses anges...

Telles sont les beautés de notre épopée nationale. Qui nous montrera une page plus belle dans Homère ?

avoir de consolant dans la mesure où l'on a, sous l'action de la grâce, le courage et l'heureuse pensée de s'y conformer, en cas de nécessité, dans la pratique » (*op. cit.*, p. 267. Commentaire de la réponse de saint Thomas à la première objection).

Dans la vie du général de Sonis on lit l'épisode suivant qui se déroula au Maroc en octobre 1859 : « Le choléra ne désarmait pas. Le lieutenant-colonel Fenin, marié depuis quelques mois, tombait. Sonis passa la nuit à côté de lui. L'agonisant réclamait un prêtre. Il n'y en avait pas. Le colonel de Montalembert indigné criait : "C'est un crime et une honte qu'une armée de 15 000 chrétiens soit ainsi privée de tout secours religieux, par le fait du gouvernement de la France, au moment où ces hommes meurent pour elle" ! (...) Ne voyant pas de prêtre venir, le colonel Fenin, se souvenant de Bayard, pria Sonis d'entendre sa confession, pour la rapporter plus tard à un aumônier. (...) De nouveau, on se mit à la recherche d'un prêtre. Impossible d'en trouver un. Se tournant alors vers Sonis, Montalembert le pria, lui aussi, d'entendre sa confession. Sonis confus s'excusa : « Je n'avais pas qualité, pour suppléer le prêtre, mais j'aidai de mon mieux mon pauvre colonel à se préparer à cette confession, en lui inspirant des sentiments de foi et d'amour de Dieu. » Le lendemain, Sonis amenait enfin un père jésuite de la résidence d'Oran, le P. Mermillod. Il eut le temps d'absoudre le lieutenant-colonel Fenin qui respirait encore et administra le colonel de Montalembert. » Père BESSIÈRES, s.j., *Sonis*, Beauchesne-Chiré, 1991, p. 90-91.

Extrait de la *Chanson d'Aliscamps* (22-27). Cité par Léon GAUTIER,
in *Études historiques pour la défense de l'Église*,
Paris, Blériot, 1864, p. 264-267.



La France missionnaire

L'HISTOIRE des missions issues du sol français formerait un livre d'aventures des plus captivants ou, mieux, une merveilleuse chanson de gestes. Faute de pouvoir nous y consacrer, nous nous contenterons ici d'un inventaire succinct des terres qui bénéficièrent de l'apostolat de nos anciens. Une étude sur la France chrétienne serait, en effet, gravement incomplète, si elle ne laissait une place à l'esprit de conquête, qui est un caractère très marqué de notre race.

Ainsi parle au IX^e siècle l'empereur Louis II, descendant de Charlemagne : « La nation des Francs a fructifié pour Dieu ; ce sont des fruits nombreux et très féconds, parce que non seulement elle croit, mais parce qu'elle en convertit d'autres, en leur apportant le salut ¹. » Plus proche de nous, l'homme politique espagnol Donoso Cortes rend ce témoignage : « Un courant électrique s'établit instantanément entre tout point souffrant du globe et le peuple français ². » Or y a-t-il une souffrance plus aiguë que celle de l'âme, de Dieu ?

La litanie des exploits de nos missionnaires met en lumière cet aspect de la vocation de la France et la générosité de ses fils et de ses filles.

Dès le V^e siècle, saint Paulin de Nole félicite Victrice, évêque de Rouen, d'avoir évangélisé la Morinie (l'actuel Artois). « Le Christ a voulu que vous en fussiez le missionnaire ³. »

Tout au long du Moyen Age, de grands fondateurs d'ordre veulent établir en France les racines de leurs congrégations. Saint Benoît envoie saint Maur. Saint Norbert le Rhénan installe près de Laon son ordre de Prémontrés. Saint Bruno de Cologne fonde la Grande Chartreuse au-dessus de Grenoble. Saint Dominique inaugure en Languedoc son ordre des prêcheurs. Saint François d'Assise choisit lui-même d'évangéliser « la province de France, où est une nation catholique, surtout parce qu'entre tous les autres catholiques les Français témoignent un grand respect au corps du Christ ; c'est pourquoi je demeurerai avec eux très volontiers ». C'est le Français Jean de Matha qui fonde au XIII^e siècle l'ordre des Trinitaires, et le Français Pierre Nolasque l'ordre de la Merci pour le rachat des captifs. Au XVI^e siècle, l'Espagnol saint Ignace de Loyola jette à Paris les bases de la Compagnie de Jésus. La chapelle de Montmartre où elle fut fondée le 15 août 1534 portait cette plaque : « Ici naquit la Société de Jésus qui reconnaît saint Ignace pour son père et Lutèce pour sa mère ⁴. »

¹ — BRYCE, *Le Saint Empire romain germanique et l'Empire actuel d'Allemagne*, Paris, 1890, p. 46.

² — DONOSO CORTES, *Œuvres*, trad. Veuillot, Paris, 1859, I, p. 255.

³ — SAINT PAULIN DE NOLE (353-431), *Epistolae* XVIII, 4.

⁴ — FOUQUERAY, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, Paris, 1910, I, p. 50 et 649.

Tous ces saints suivaient la même inspiration : choisir la France pour terre natale de leurs ordres afin qu'elle soit comme le tremplin de leur expansion dans le monde entier.

L'exemple de l'ordre dominicain est à ce titre très significatif. C'est le Français André Longjumeau qui atteint le premier le campement d'un chef mongol et lui remet les lettres du pape Innocent IV. En 1249, c'est lui qui est envoyé par le roi saint Louis auprès de la régente de Mongolie, Oghul Qaïmis. C'est un autre dominicain, le frère Simon de Saint-Quentin, qui rencontre le chef mongol Baiju au nord de l'Araxe, en Arménie. Du même ordre, le frère Jourdain Cathala de Séverac visite l'Inde et est sacré évêque par le pape Jean XXII en 1328. Dans le même temps (fin XIII^e siècle, début XIV^e siècle), l'Arménie est évangélisée, ainsi que la Perse, l'Éthiopie et la Crimée ¹.

L'épopée des jésuites français n'est pas moins fantastique. A la fin du XVI^e siècle ces derniers sont à Constantinople où ils ramènent à l'Église les grandes familles grecques. En 1618 ils sont à Smyrne ; en 1625 à Alep, en 1643 à Damas, en 1652 au Liban.

Leur influence s'étend encore sur le continent américain. Dès 1611, ils débarquent en Acadie, bientôt suivis par les Récollets (une branche de l'ordre franciscain). Champlain célèbre à cette occasion le génie français qui sut harmoniser la nécessaire colonisation et le travail du missionnaire : « Le salut d'une seule âme vaut mieux que la conquête d'un empire, et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays où règne l'idolâtrie, que pour les soumettre à Jésus-Christ. »

Les progrès de la foi sont remarquables : le Canada, la plaine du Missouri et celle du Mississipi. Le sang des martyrs jésuites et sulpiciens est semence de chrétiens.

Dans le même temps les capucins de France se partagent le bassin méditerranéen. Ils s'efforcent de convertir les musulmans du Maroc, puis les schismatiques du Moyen-Orient. Le carme français Jean Duval inaugure la mission de Babylone.

L'expansion missionnaire est décuplée au XVII^e siècle par la fondation des lazaristes et des missions étrangères. Du vivant même de saint Vincent de Paul, ses fils essaient en Italie, en Grande-Bretagne, en Pologne. Ils installent à Alger l'œuvre pour le rachat des captifs et pénètrent les premiers à Madagascar. Les missions étrangères fondées en 1658 par Pallu et la Motte-Lambert se lancent en Extrême-Orient.

Quelques chiffres nous permettent de saisir l'influence de la France missionnaire dans le monde entier. En 1915, il y a en Chine 1 400 000 catholiques. 509 208 sont évangélisés par les lazaristes, 315 861 par les missions étrangères, 10 100 par des franciscains de France, 300 000 par les jésuites. Ainsi donc, les 4/5^e des fidèles chinois sont un fruit de l'apostolat français. En Indochine, les prêtres des missions étrangères se dévouent auprès de 807 700 catholiques, sur les 1 100 000 qui peuplent ces régions. Les mêmes proportions se retrouvent en Inde.

¹ — Dans *Les Réveils missionnaires en France du Moyen Âge à nos jours (XII^e-XX^e siècles)*. Actes du colloque de Lyon, 29-31 mai 1980, Jean RICHARD, *Croisade et mission en terre d'Orient. La participation française (XII^e-XV^e siècles)*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 32.

C'est le résultat de l'essor prodigieux des missions françaises au XIX^e siècle. Ne peut-on y voir une volonté plus ou moins consciente de réparer dans le monde entier les erreurs répandues par la Révolution française qui avait semé la subversion de l'apostasie et tué la France catholique ? Celle-ci se devait de diffuser la vérité qui sauve, en expiation.

Les lazaristes partent à la reconquête de la Perse, de l'Éthiopie et de la Bulgarie, où ils fondent un séminaire. Les capucins et les dominicains français s'établissent au Moyen-Orient. Les jésuites se répandent en Asie mineure, en Arménie et en Égypte. Les augustins de l'Assomption se consacrent aux Gréco-slaves : ils pénètrent à Constantinople en 1882. Les pères blancs du cardinal Lavignerie s'installent à Jérusalem, en Algérie et jusqu'en Afrique noire.

Les Français vont aussi recouvrir l'Océanie. Les maristes fondent dix grandes missions dans le centre et à l'ouest du continent. Les picpusiens sont à l'Est et les missionnaires d'Issoudun sont au Nord.

En 1842, le père Liberman fonde les missionnaires du Saint-Cœur de Marie pour l'évangélisation des noirs. Il fusionne sa congrégation naissante avec celle, très affaiblie, des pères du Saint-Esprit, fondée en 1703 par Claude Poulard des Places. C'est le point de départ de l'évangélisation héroïque et ardente de toute l'Afrique noire. En 1917, elle compte déjà 198 581 baptisés et 53 621 catéchumènes.

Il faudrait mentionner aussi les nombreuses congrégations féminines françaises qui, depuis les pionnières du Canada (Marguerite Bourgeois, Jeanne Mance), jusqu'aux fondations les plus récentes, ont mis en œuvre, auprès des pères missionnaires, des trésors de dévouement et de patience qui font l'admiration de tous.

Veut-on un résumé de l'influence des missions françaises au XIX^e siècle ? Aux abords de 1900, on constate que sur un peu plus de cent congrégations masculines ou féminines vouées à l'apostolat, quatre-vingts au moins sont d'origine française. On calcule que les 3/4 des prêtres, frères et religieuses, affectés aux missions, sont d'origine française, et que la France peut revendiquer les 5/6^e des martyrs ¹.

Sans oublier le zèle infatigable de ceux qui ne peuvent partir pour les régions lointaines, et qui soutiennent les missions de tout leur pouvoir, par leurs aumônes, prières et pénitences. Comment ne pas citer ici la très française sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne principale des missions : « Ah ! malgré ma petitesse, je voudrais éclairer les âmes comme les prophètes, les docteurs, j'ai la vocation d'être apôtre... Je voudrais parcourir la terre, prêcher ton nom et planter sur le sol infidèle ta croix glorieuse, mais ô mon bien-aimé, une seule mission ne me suffirait pas, je voudrais en même temps annoncer l'Évangile dans les cinq parties du monde et jusque dans les îles les plus reculées... Je voudrais être missionnaire non seulement pendant quelques années, mais je voudrais l'avoir été depuis la création du monde et l'être jusqu'à la consommation des siècles... Mais je voudrais par-dessus tout, ô mon bien-aimé Sauveur, je voudrais verser

¹ — Mgr BAUNARD, *Un siècle de l'Église de France*, Paris, de Gigord, 1919, p. 433.

mon sang pour toi jusqu'à la dernière goutte ¹. » C'est toute l'âme de la France qui passe dans ces mots.

Ce survol trop rapide laisse pourtant deviner le tempérament du catholique français. Il n'est pas frileux. Il ne se complaît pas dans un christianisme confortable et douillet. Il a une foi conquérante, une charité vaste comme le monde, une joie contagieuse.

L'œcuménisme prêché par et depuis le concile Vatican II est une véritable démission. Nul doute que le Saint-Esprit ne veuille susciter, parmi les fils et les filles de France, de nombreuses vocations missionnaires qui introduiront dans l'Église les victimes de l'apostasie des nations.

D'après Georges GOYAU ², *Ce que le monde catholique doit à la France*, Paris, Perrin, 1918.

¹ — Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, *Œuvres complètes*, Paris, Cerf, 1992, Manuscrit B, p. 224.

² — Georges GOYAU (1869-1939) n'est, par ailleurs, guère recommandable. Il épousa en 1903 Lucie Félix-Faure († 1913), fille d'un président de la III^e République. Le *Dictionnaire de Spiritualité* (Paris, Beauchesne, 1966, fascicule XLI, col. 671) le présente ainsi : « Ce grand libéral, qui continuait Ozanam, Lacordaire et de Mun ». L'abbé Barbier donne quelques exemples : « Il est de ceux qui pressent l'abbé Klein de publier les principaux discours de Mgr Ireland, prôneur de l'évolution de l'Église. Il donne toute sa faveur au projet du Congrès des religions que l'abbé Charbonnel veut organiser à Paris, en alléguant les inspirations de Léon XIII, qui "ayant senti l'Église catholique prémunie par les enseignements de Pie IX contre les attaques et les surprises de l'erreur, estime qu'elle peut désormais, sans péril pour son intégrité, abaisser ses ponts-levis". » (*Histoire du catholicisme libéral et du catholicisme social en France*, Bordeaux, 1924, Table analytique, p. 27.)

Les vassaux de Dieu

par le Père Albert-Maria Weiss, O. P.

QUAND on lit, et qu'on entend sur le Moyen Age les jugements qui ont cours depuis les temps de l'humanisme et de la Réforme, on est embarrassé pour savoir de quoi on doit le plus rougir, ou bien d'avoir eu des ancêtres tels que ceux qui nous y sont dépeints, ou bien de faire partie des enfants qui parlent ainsi de leurs parents disparus ¹ (...)

De là provient cette répulsion instinctive qui rend impossible, même aux meilleurs, une appréciation impartiale du caractère du Moyen Age, bien qu'ils soient très éloignés d'avoir une intention positive de la défigurer.

Or, ce caractère est complètement chevaleresque. Le Moyen Age est le temps de la chevalerie. Non seulement dans la vie sociale et politique la chevalerie est l'institution qui domine tout, mais la manière de penser et d'agir tout entière, même au point de vue religieux, porte l'empreinte du chevaleresque.

Le ciel et la terre ne forment ensemble qu'un seul royaume féodal indivisible. C'est ce que nous pouvons désigner comme le principe suprême de toute la manière de penser et d'agir du Moyen Age. Dieu est le roi de ce royaume homogène ; il est le seigneur impérial ; il est, non seulement l'empereur du ciel ou le représentant du royaume céleste, non seulement l'empereur des âmes, mais aussi le seigneur le plus haut qui soit sur terre, l'empereur de tous les empereurs dans le monde visible, l'empereur de tous les rois, le roi de tous les empereurs. Ces dénominations sont spécialement attribuées au Seigneur Jésus-Christ, qui a porté notre nature humaine dans l'unité de la nature divine.

Dans la croyance calme que la mère, quand bien même ce n'est que par son Fils qu'elle est devenue ce qu'elle est, porte de plein droit les titres de son Fils et occupe son rang, et que le Fils se sent lui-même honoré par chaque honneur qu'on rend à sa mère, le Moyen Age n'hésitait pas à honorer Marie comme la mère de l'empereur éternel, comme l'impératrice, la princesse de ce royaume, comme l'impératrice du ciel, comme l'impératrice des anges, comme la supérieure de toutes les troupes angéliques, comme l'impératrice de la vertu, comme l'impératrice de toutes les femmes et de toutes les jeunes filles, comme l'impératrice de toutes les créatures.

Dans ce royaume qui embrasse le ciel et la terre, les apôtres étaient les douze princes, les comtes ou barons suprêmes, les guerriers et les compagnons d'armes du

¹ — Léon GAUTIER, *Comment faut-il juger le Moyen Age. Épopées françaises* (2) I, p. 519 sq.

Seigneur, les soldats de Dieu, les défenseurs et les protecteurs de la chrétienté. Les saints sont les barons inférieurs dans ce royaume guerrier. Mais ce sont les anges qui commencent la lutte, qui renversent, devant nous, tout ce qui est hostile et dangereux. Leur chef est le chevalier Michel, le soldat de Dieu, le chevalier banneret du ciel.

Sous l'influence de ces images chevaleresques, la pensée et la vie tout entière, le terrestre et le céleste, le temporel et l'ecclésiastique, prennent l'empreinte du chevaleresque et du féodal. Nous sommes tous les vassaux de Dieu ; tout ce que nous avons, nous le possédons comme fiefs de Dieu. Or, pour cette époque, la fidélité, l'accomplissement des obligations de vassal sont les plus hautes des vertus sociales, l'idée fondamentale de toutes les obligations pour la vie publique. Chaque chrétien est né pour être un fils de héros, chaque âme pour être un compagnon d'armes et un bouclier d'honneur du Fils du roi du ciel, qui déjà, étant enfant, a commencé à lutter pour nous comme un vaillant guerrier...

WEISS R.P. Albert Maria, *Apologie du christianisme*, Paris/Lyon,
Éd. Delhomme et Briguet, p. 526, 528 à 531.



Un guerrier
franc.
Musée des
Invalides

La noble France

par Louis Veuillot

LA France, ayant été le premier royaume baptisé dans la personne de son chef, a été appelée la Fille aînée de l'Église. S'étant, plus que d'autres, montrée fidèle aux obligations du baptême, on l'appelle la noble France.

La Fille a été maintes fois le bras et l'appui de la Mère. Quand Clovis entendait lire la Passion, l'épée de la France frémissait à son flanc : « Que n'étais-je là ! » Qui n'a point cette parole, je ne le crois pas Français. Il vient d'ailleurs.

Le bon Pépin, accourant au secours du Saint-Siège contre les Lombards, avait chassé ces voleurs des provinces dont ils s'étaient emparés ; aussitôt les Grecs, chargés de présents, vinrent le solliciter de leur donner Ravenne et la Pentapole.

Il les renvoya. « Je n'ai pas fait cette guerre pour m'enrichir, mais par amour de saint Pierre et afin d'obtenir le pardon de mes péchés. Pour tout l'or du monde, je ne voudrais retirer à saint Pierre ce qu'il a reçu de l'épée des Francs. » Qui ne ferait pas comme Pépin n'appartient pas à la noble France. Il est venu d'ailleurs.

La noble France se jette la première aux croisades. *Dieu le veut !* Et elle ne cherche aucun autre intérêt. Il y a aujourd'hui des Français d'un autre style. Ils disent : *Chacun pour soi, chacun chez soi.* Mais ce sont des vilains. Ils viennent d'ailleurs.

Quand la politique des vilains monta enfin sur le trône de France, où elle ne voulut plus rien faire que par intérêt, la noble France protesta par l'épée de sa noblesse, par le dévouement de ses prêtres, par les aumônes de son peuple pour la rédemption des captifs.

La France est une noble nation, une nation dévouée parce qu'elle est chrétienne. Tel est son esprit de dévouement qu'il est plus facile de le fausser que de l'éteindre. N'est-elle plus guidée à se dévouer pour le bien, elle se dévoue pour le mal. Se dévouer est son principal intérêt.

On lui fait faire ce que l'on veut en le colorant de grandeur et de justice. On lui dit qu'elle affranchit les peuples, qu'elle fait régner la liberté, l'égalité et, sans compter, elle donne de l'or et du sang.

Ses soldats laissent aux alliés ou même aux vaincus les villes qu'ils ont prises ; ils rapportent pour glorieux butin des blessures et des drapeaux troués. Sur leur passage, battant des mains, se pressent les citoyens dont les enfants sont morts dans cette guerre et qui en ont payé les frais.

Déchue de son ancienne splendeur catholique, la France conserve encore quelque chose de noble ; elle est encore la noble France, ne fût-ce que par cette folie dans le dévouement et cette facilité à se laisser tromper.

VEUILLOT Louis, *Ça et là*, 8^e éd., Paris, Société générale de librairie catholique, 1883, p. 261.
Extrait de DOMINICAINES ENSEIGNANTES DE BRIGNOLES, *Sur les chemins de France*, Escuroles, Fideliter, 1988, p. 119-120.



Sceau de l'Université
de Paris (XIV^e siècle)

Les terroirs de France

La France est toute belle

par René Bazin

NOS pères disaient : « La France est le plus beau royaume après le Ciel. »
Nulle contrée n'est plus variée que la nôtre.

Elle est une merveille unique de formes et de couleurs, cette France où les belles montagnes, les belles plaines, les forêts, les fleuves, la mer, sont, plus qu'ailleurs, voisins et rassemblés. Même dans ses parties qui ne sont pas renommées, là où elle n'offre aux yeux que ses guérets et ses pâtures, qui montent, descendent et remontent encore, emplissant l'étendue, elle est harmonieuse de lignes, bien faite et souvent noble. Elle n'a point de longs brouillards. Elle est claire. Un moulin qui vire sur sa colline, un arbre qui fait la gerbe et se lève dans le ciel, un champ dans son habit de moisson, une lande qui retient longtemps la rosée aux épines de ses tiges, les plus simples choses, d'ailleurs, les plus communes, un talus, une route, un mur de vieilles pierres, sont peut-être meilleurs à voir dans la lumière des bords de la Seine, de la Loire ou du Rhône.

Il faut être fier d'appartenir à une nation de vieille civilisation et de vieux renom, qui a donné tant d'exemples de sainteté, de courage militaire, de travail, de génie dans les arts et dans les sciences, de charité dans la vie. Notre sol est couvert de monuments bâtis par nos artistes pour exalter cette noblesse de la race.

Dans le même paysage où vous vivez, enfants, presque toujours vos parents ont vécu, non seulement ceux que vous avez pu connaître, mais ceux qui respiraient, parlaient et songeaient au dix-huitième siècle, au quinzième, au treizième, et plus loin encore dans les âges écoulés. Eux aussi, ils ont été associés à la grandeur française. Quelle part y prenaient-ils ? Celle de la tâche quotidienne. Les hommes gagnaient le pain de la famille ; les femmes tenaient le ménage ; ils obéissaient à la loi de Dieu.

Par eux, la France fut soutenue et accrue. Vous pouvez dire, quand on vous parle des chansons de l'ancienne France : « Nos grands-mères les ont chantées » ; quand on vous parle de ses batailles : « Nos grands-pères les ont combattues » ; quand on vous parle de ses douleurs : « Nos grands-parents en ont pleuré » ; quand on vous parle des vertus de la race : « Ils les avaient » ; quand on vous parle de la France généreuse, courtoise et fière, vous pouvez répondre : « Ils l'ont faite ! »

René BAZIN, *La Douce France*. Extrait de DOMINICAINES ENSEIGNANTES DE BRIGNOLES,
Sur les chemins de France, Escuroles, Fideliter, 1988, p. 70-71.

*
* *

Le diadème des provinces françaises

par le Père Frédéric-William Faber

France

Gardez, gardez un orgueil légitime
Pour tout relief de votre bon vieux temps.
Balayez-moi tous ces encombrements
De noms affreux, d'ignoble consonance.
Faites revivre au beau nom de *Provence*
Ces coteaux secs où l'olivier pâlit !
Que ces clochers que l'ogive embellit
Percent encore les bois en *Normandie* !
Du Canigou, que la crête hardie
De l'*Aquitaine* éclaire l'horizon !
Que Poitevin, Champenois, Bourguignon,
Trouvent en ces noms la puissante magie,
Le grand secret de la chevalerie !

Que de vos rois le fils prédestiné
Retrouve aussi son titre au *Dauphiné* !
Au jour voulu, qu'une princière foule
Le mène à Reims, où dort la sainte ampoule,
Que l'esprit des Clovis, et l'esprit des Louis
Prépare aux yeux des peuples éblouis
A l'Occident de jeunes destinées !
Pour vous alors que de belles années,
Et pour nous tous ! La France en a la clef.

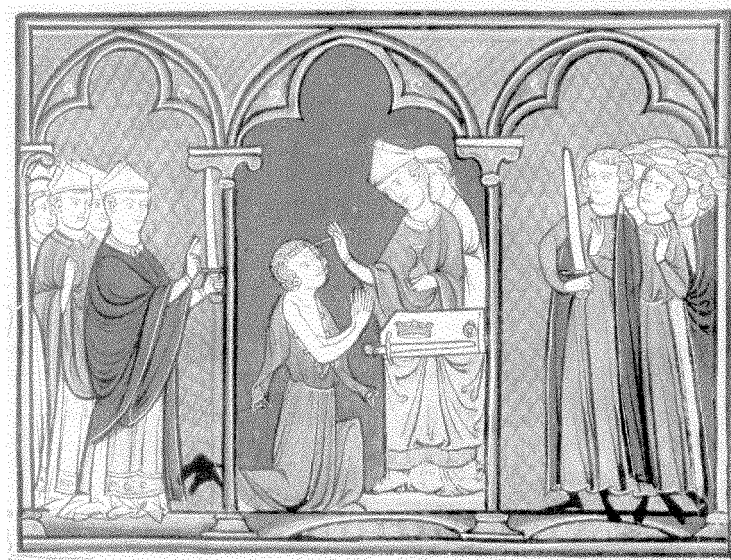
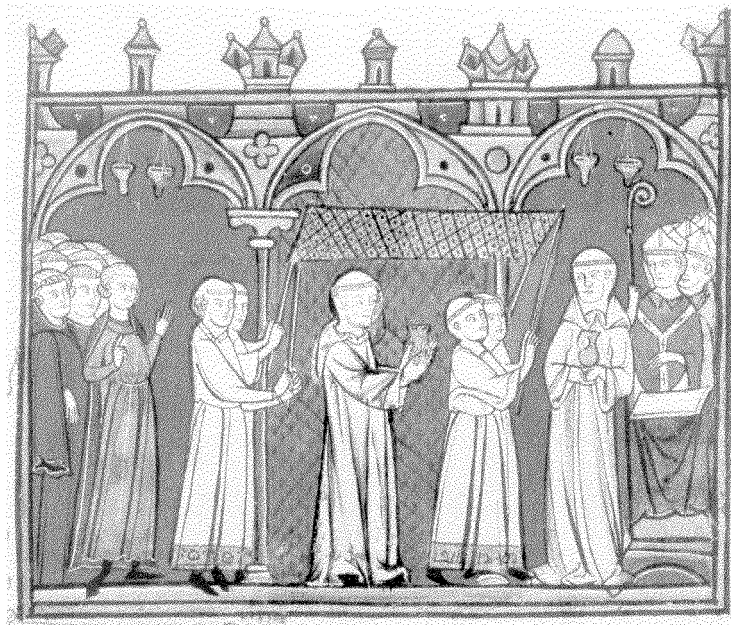
Réveille-toi, pour un grand jubilé,
Règne des lys, et redeviens toi-même !
Que tes héros forment un diadème

Autour du front du pontife romain !
Que leurs cœurs soient son rempart souverain !
Que tes enfants, Louis, montent la garde
A ton tombeau ! L'univers les regarde.
Qu'ils soient un peuple et de rois et de saints !
L'Anglais lui-même alors battra des mains.

Poème du Père FABER d'avril 1843 tiré de BOWDEN R.P. J.E., *Vie et lettres
du R.P. Frédéric-William Faber*, Paris, Victor Palmé, 1872, p. 423-424.



« Grand-Blanc » d'argent,
frappé à Orléans en 1431



L'Ordo du sacre de 1250 :
en haut, la procession de la sainte Ampoule ; en bas, l'onction du sacre.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !